onisep

TOUTE L'INFO SUR LES MÉTIERS ET LES FORMATIONS

GUIDES

RENTRÉE 2020

EN CLASSE DE 3E PRÉPARER SON ORIENTATION

Académie de Guyane

www.onisep.fr/lalibrairie

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

onisep GUYANE

académie Guyane

RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

onisep

www.onisep.fr/parents

Pour vous aider à accompagner la scolarité de vos enfants

Mon enfant est en CM2

Mon enfant est au collège

Mon enfant est au lycée

Mon enfant est apprenti

Mon enfant est étudiant

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

onisep TOUTE L'INFO SUR LES MÉTIERS ET LES FORMATIONS

onisep
Office national d'information
sur les enseignements et les professions
Établissement public sous tutelle
du ministère de l'Éducation nationale
et de la Jeunesse et du ministère
de l'Enseignement supérieur, de la Recherche
et de l'Innovation
12, mail Barthélemy Thimonnier,
CS 10450 Lognes
77437 Marne-la-Vallée Cedex 2
Tél. : 01 64 80 35 00

Directrice de la publication :
Frédérique Alexandre-Bailly
Directrice adjointe de la publication :
Marie-Claude Gusto

Éditions cross-média
Cheffe de département :
Sandrine Marcillaud-Authier
Secrétaire de rédaction et correctrice :
Pauline Coullet

Ressources documentaires
Chef de département : Gilles Foubert
Documentation : Claire Magimel,
Dominique Kanonidis, Nathalie Remonus,
Valérie Forestiez

Handicap
Cheffe de service :
Hélène Legault-de Compiègne

Service de création et de fabrication cross-média
Chef de service et direction artistique :
Bruno Delobelle
Maquette et mise en pages :
Corinne Dastot
Fabrication : Laurence Parlouer

Photogravure : Key Graphic (Paris)

Diffusion et commercialisation
Onisep VPC, 12 mail Barthélemy Thimonnier,
CS 10450 Lognes, 77437 Marne-la-Vallée Cedex 2
Internet : onisep.fr/lalibrairie
Relations clients : service-clients@onisep.fr

Publicité : Mistral Media
22, rue La Fayette, 75009 Paris
Directeur général : Luc Lehéricy
(luc.lehericy@mistralmedia.fr)
Tél. : 01 40 02 99 00

Plan de classement Onisep : ENS 72 00 20

Le kiosque : LEGT/LP
Dépôt légal : octobre 2019
Reproduction, même partielle, interdite
sans accord préalable de l'Onisep.

DÉLÉGATION RÉGIONALE GUYANE
Adresse : Rectorat de la Guyane
Tél. : 0594 25 58 45
Courriel : droguyane@onisep.fr
Directrice déléguée :
Myriam Ho-A-Kwie Mangal
Directrice déléguée adjointe :
Corinne William
Conception et réalisation, Maquette/mise en pages : Joana Loe-mie
Correction, Diffusion : Dominique Macaire
Dépôt légal : Décembre 2019
Nombre d'exemplaires : 5860
Impression : xxxxxxx

APRÈS LA 3E, CHOISIR SON ORIENTATION

La 3e est une année charnière. Vous avez toute l'année pour réfléchir à vos premiers choix d'avenir. Souhaitez-vous vous diriger vers une formation professionnelle qui vous permettra d'apprendre un métier avec des enseignements moins théoriques et plus pratiques, ou bien préférez-vous aller vers un enseignement général qui vous permette de choisir plus tard quelle sera votre voie ?

Ce n'est pas qu'une question de résultats scolaires. Cela dépend aussi en grande partie de ce dont vous avez envie. Vous projetez-vous dans des études longues ou avez-vous plutôt envie d'aller travailler rapidement, quitte à reprendre une formation après une première expérience professionnelle ? Vous le savez sans doute, vous changerez de métier plusieurs fois dans votre vie. Ce premier choix n'est donc pas définitif. C'est une étape qui correspond à la personne que vous êtes aujourd'hui. Lorsque vous choisirez votre formation, il faudra aussi regarder si elle mène vers un secteur qui offre des emplois ou si vous risquez d'avoir plus de difficulté à trouver un poste qui vous conviendra. C'est donc un équilibre à trouver entre vos rêves, vos capacités à réussir et les opportunités de travailler dans le secteur qui vous attire.

N'hésitez pas à vous appuyer sur vos professeurs et sur l'équipe de direction du collège pour vous accompagner dans votre réflexion. Votre région est aussi là pour vous aider, notamment en vous fournissant de l'information et en participant activement aux heures dédiées à l'orientation. Si vous souhaitez disposer de plus d'accompagnement, prenez rendez-vous avec un psychologue de l'Éducation nationale. Nous sommes tous là pour vous accompagner dans votre projet. Alors à vous de jouer, lancez-vous !

FRÉDÉRIQUE ALEXANDRE-BAILLY
DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'ONISEP

	PAGE
Préparer votre orientation en classe de 3e	2
Les formations après la 3e	4
Choisir la voie professionnelle	6
Le CAP	7
Le CAP agricole	7
Le bac professionnel	8
Le bac professionnel agricole	8
Liste des bacs professionnels	9
Les bacs professionnels par familles de métiers	10
Un diplôme professionnel et après ?	12
Choisir la voie générale et technologique	14
La 2de générale et technologique	14
La voie générale (1re et terminale)	18
La voie technologique (1re et terminale)	19
Vers le baccalauréat 2021	20
Élèves en situation de handicap	22
Vos questions, nos réponses	24
Dans votre région	27

Découvrez et commandez en un clic nos publications
www.onisep.fr/lalibrairie

PRÉPARER VOTRE ORIENTATION EN CLASSE DE 3E

La classe de 3e marque la fin de votre parcours au collège. Deux grandes voies de formation s'offrent à vous pour la rentrée suivante : voie générale et technologique et voie professionnelle.

LES ÉTAPES CLÉS DE VOTRE ANNÉE

De septembre à décembre

Le temps de la réflexion

Dès le 1er trimestre, il est important de vous informer sur les parcours de formation s'ouvrant après la 3e et de faire le point sur vos aptitudes scolaires, vos goûts et vos centres d'intérêt.
- Renseignez-vous au CDI (centre de documentation et d'information) de votre collège sur les différentes formations et les métiers qui leur correspondent.
- Prévoyez des échanges avec votre professeur principal et le psychologue de l'Éducation nationale intervenant dans votre collège.
- Préparez votre stage d'observation en milieu professionnel pour vous sensibiliser à la réalité du monde du travail et tester un projet de formation ou de métier.
- Pensez à noter sur votre agenda les rendez-vous importants de l'année, comme les salons ou les JPO (journées portes ouvertes) dans les lycées, CFA (centres de formation d'apprentis) et autres établissements.
- Conservez la trace de vos recherches dans Folios ou tout autre espace dédié comme l'ENT (espace numérique de travail) de votre collège.

De janvier à février

Les vœux provisoires

Sur la fiche de dialogue ① remise par le collège, vous devez formuler un ou plusieurs vœux provisoires :
- 2de GT (générale et technologique) ou 2de spécifique STHR (*lire p. 4*) ;
- 2de professionnelle ou organisée par familles de métiers (sous statut scolaire ou en apprentissage, *lire p. 8*) ;
- 1re année de CAP ou de CAP agricole (sous statut scolaire ou en apprentissage).

Parallèlement, continuez à approfondir votre information grâce aux JPO et aux mini-stages organisés dans les lycées. C'est l'occasion de découvrir les enseignements et les spécialités, d'assister à un cours et de rencontrer des élèves et des professeurs.

En mars

La proposition du conseil de classe

Le conseil de classe du 2e trimestre émet un avis provisoire d'orientation sur votre fiche de dialogue. Cette proposition constitue la base pour qu'avec vos parents vous puissiez dialoguer avec votre professeur principal et le psychologue de l'Éducation nationale en vue du choix définitif.

① Fiche de dialogue

Aussi appelée fiche-navette ou fiche de liaison, elle est utilisée pour communiquer avec les familles lors des différentes phases d'orientation. Y sont notés : les vœux provisoires de l'élève (au 2e trimestre) ; les vœux définitifs (au 3e trimestre) ; les propositions du conseil de classe ; la décision d'orientation du chef d'établissement, voire celle de la commission d'appel. Ce document a une valeur juridique.

② Demande d'affectation

Dans un dossier, l'élève indique, par ordre de préférence, les formations et les établissements où il voudrait s'inscrire. Pour s'inscrire en CFA (centre de formation d'apprentis), en MFR (maison familiale rurale) ou en établissement privé, l'élève doit impérativement contacter les établissements souhaités.

③ Appel

En cas de désaccord avec l'orientation prononcée par le chef d'établissement, la famille de l'élève peut faire appel, dans un délai de 3 jours ouvrables après la notification de la décision d'orientation. Elle joint alors à la fiche de dialogue une lettre adressée au président de la commission d'appel expliquant les motifs de l'appel et/ou demandant à être entendue par la commission. La famille peut également se faire représenter.

④ Notification d'affectation

Elle indique dans quel établissement une place a été attribuée à l'élève. L'affectation est informatisée (via le logiciel Affelnet* : affectation des élèves par le Net). Elle prend en compte quatre éléments : la décision d'orientation ; l'ordre des vœux de l'élève et de sa famille ; les résultats scolaires de l'élève ; le nombre de places disponibles. Attention : cette notification ne constitue pas l'inscription.

* Évolution en téléservice en cours.

D'avril à mai

Les vœux définitifs

Vous arrêtez vos vœux définitifs et les indiquez sur la fiche de dialogue 1. N'hésitez surtout pas à formuler plusieurs vœux. Sur le dossier de demande d'affectation 2, vous inscrirez : pour la 2de GT, les formations demandées et, pour chacune, les établissements souhaités ; pour la voie professionnelle, le choix des spécialités professionnelles et les modalités de formation (statut scolaire ou apprentissage).

En juin

La décision d'orientation

Le conseil de classe du 3e trimestre formule une proposition d'orientation :
- si elle correspond à votre demande, elle devient alors la décision d'orientation, notifiée par le chef d'établissement dans la fiche de dialogue ;
- si elle est différente, le chef d'établissement prend la décision définitive, après un entretien avec votre famille. En cas de désaccord avec cette décision, votre famille peut, dans un délai de 3 jours, faire appel 3 auprès d'une commission qui arrêtera la décision d'orientation définitive.

À tout moment de la procédure, si vous n'obtenez pas satisfaction, vous et votre famille pouvez opter pour le maintien dans la classe d'origine.

Fin juin-début juillet

L'affectation et l'inscription

À partir du 1er juillet, vous recevez votre notification d'affectation 4 dans un établissement. Avec votre famille, vous devez impérativement vous y inscrire 5 dans le délai indiqué sur le dossier. Sinon, la place qui vous a été attribuée sera considérée comme libre et pourra être proposée à un autre élève sur liste d'attente.

5 Inscription

Certains collèges permettent aux familles de valider en ligne la demande d'inscription de leur enfant dans le lycée où il a été affecté. Sinon, un dossier est remis par le lycée à la suite de la procédure d'affectation. Le contenu du dossier d'inscription varie d'un lycée à l'autre.

En général, il comprend : le formulaire de demande d'inscription à compléter avec le certificat de sortie de l'établissement d'origine indiquant la décision de fin d'année, les bulletins scolaires de l'année de 3e, un justificatif de domicile et des photos d'identité de l'élève.

INFO +

L'entretien personnalisé d'orientation

Organisé avec le psychologue de l'Éducation nationale du collège dès que possible dans l'année, cet entretien se déroule avec le professeur principal, votre famille et vous-même. L'objectif est de vous aider à faire le point sur votre scolarité et d'envisager les poursuites d'études qui vous conviennent.

Handicap et affectation

Si vous êtes en situation de handicap, vous bénéficiez de priorités d'affectation. Faites le point sur vos résultats scolaires et vos projets d'orientation avec votre enseignant référent, votre professeur principal, le psychologue de l'Éducation nationale et le médecin de l'Éducation nationale. Visitez les établissements où vous souhaitez être affecté et rencontrez leurs responsables. À partir de là, vous pourrez ajuster votre projet de poursuite d'études.

36 HEURES

Un temps nouveau de 36 heures annuelles d'accompagnement à l'orientation est prévu, à titre indicatif, pour les élèves de 3e, selon leurs besoins et les modalités mises en place dans l'établissement. Des actions spécifiques en lien avec les régions peuvent également être envisagées.

DISPOSITIONS CONCERNANT LE REDOUBLEMENT

À titre exceptionnel, lorsque le dispositif d'accompagnement pédagogique mis en place n'a pas permis de pallier les difficultés importantes d'apprentissage rencontrées par l'élève, un redoublement peut être décidé par le chef d'établissement en fin d'année scolaire. Cette décision intervient à la suite d'une phase de dialogue avec l'élève et ses représentants légaux [...] après que le conseil de classe s'est prononcé. La décision de redoublement est notifiée par le chef d'établissement aux représentants légaux de l'élève [...]. Ces derniers peuvent faire appel de cette décision. La mise en œuvre d'une décision de redoublement s'accompagne d'un dispositif d'accompagnement pédagogique spécifique de l'élève concerné, qui peut notamment prendre la forme d'un programme personnalisé de réussite éducative. Une seule décision de redoublement peut intervenir durant la scolarité d'un élève avant la fin du cycle 4*.

* Le cycle 4 (cycle des approfondissements) recouvre les classes de 5e, 4e et 3e.

Décret n° 2018-119 du 20 février 2018 - JO du 21/02/2018 - BO n° 8 du 22/02/2018 (extraits)

LES FORMATIONS APRÈS LA 3E

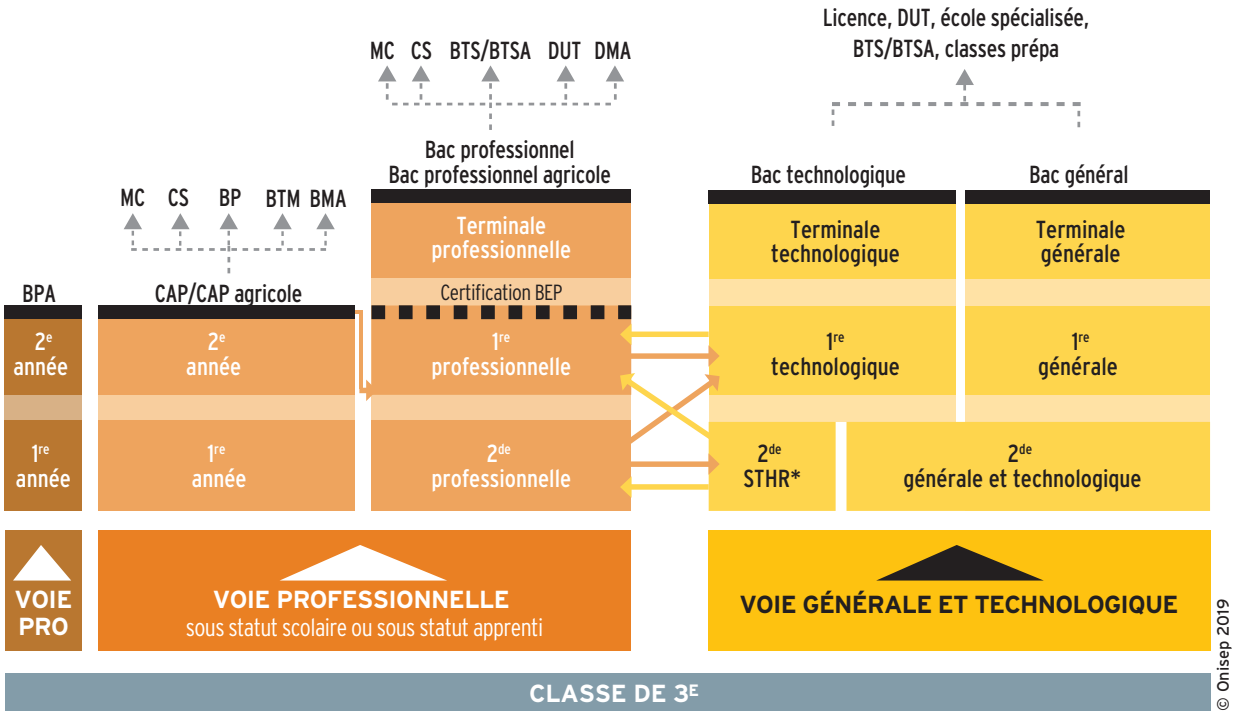

Passerelles entre les différentes voies

Sous statut apprenti

CAP/CAP agricole

Premier niveau de qualification professionnelle, le CAP vise l'acquisition de techniques précises pour exercer un métier. On peut aussi poursuivre ses études, notamment en bac professionnel *(lire p. 8)*. CAP en 1, 2 ou 3 ans en fonction du profil et des besoins de l'élève.

Bac professionnel/bac professionnel agricole

Décliné dans de nombreuses spécialités, le bac professionnel offre un accès direct à l'emploi. La poursuite d'études est toutefois possible, notamment en BTS/BTSA *(lire p. 12)*.

Bac technologique

Huit séries au choix : ST2S, STAV, STD2A, STHR, STI2D, STL, STMG, S2TMD. Le bac technologique conduit principalement à des études supérieures techniques à bac + 2 (BTS/BTSA ou DUT), voire plus longues (écoles d'ingénieurs, de commerce, licence…) *(lire p. 19)*.

Bac général

La voie générale se compose d'enseignements communs, d'enseignements de spécialité, et d'enseignements optionnels *(lire p. 18)*. Le bac général mène principalement à des filières d'études longues à bac + 3, bac + 5.

LEXIQUE

BEP : brevet d'études professionnelles

BMA : brevet des métiers d'art

BP : brevet professionnel

BPA : brevet professionnel agricole

BTM : brevet technique des métiers

BTS/BTSA : brevet de technicien supérieur/ brevet de technicien supérieur agricole

CAP/CAP agricole : certificat d'aptitude professionnelle/ certificat d'aptitude professionnelle agricole

CS : certificat de spécialisation agricole

DMA : diplôme des métiers d'art

DUT : diplôme universitaire de technologie

MC : mention complémentaire

* Les enseignements technologiques du bac STHR se déroulent dès la 2de.

CLC
LES SÉJOURS LINGUISTIQUES

GO & LIVE Group

AVEC CLC, PARTEZ DE CHEZ VOUS !

**Au départ de plus de 45 villes en France,
vers plus de 50 destinations**

Découvrez nos séjours accompagnés :

À partir de 699 € (transport inclus)

+ de 40 ans d'expérience

COMMITMENT QUALITE RESULTATS unosel

PAR AFNOR CERTIFICATION NF SERVICE
ORGANISATEURS DE SÉJOURS OU STAGES LINGUISTIQUES
www.marque-nf.com

Plus d'infos et de séjours sur www.clc.fr
Contactez-nous au 05 65 77 50 21 ou par mail : sejours@clc.fr

CHOISIR LA VOIE PROFESSIONNELLE

Objectif : acquérir des compétences professionnelles pointues garantissant l'accès à l'emploi dans des secteurs porteurs, en 2 ans pour le CAP et 3 ans pour le baccalauréat professionnel. À la rentrée 2019, la rénovation de la voie professionnelle met en place des parcours plus personnalisés, mieux adaptés aux besoins de chacun, en vue d'une insertion immédiate ou d'une poursuite d'études.

Ces formations peuvent être suivies sous statut scolaire ou en apprentissage.

DES ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

En 1re année de CAP ou en 2de professionnelle, comme au collège, vous suivrez des enseignements généraux (français, mathématiques, histoire-géographie, langue étrangère, etc.). Mais vous les verrez sous un jour nouveau : plus concrets et davantage en relation avec les métiers préparés, comme la biologie pour la coiffure ou les sciences physiques pour l'électricité.

DES ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS

La moitié de l'emploi du temps sera consacrée aux enseignements professionnels : vous y apprendrez les techniques et les gestes du métier à l'aide d'outils et de matériels spécifiques. Ceux-ci se déroulent en cours, mais aussi sous forme de groupes à effectif réduit et d'ateliers, en laboratoire, en salle informatique, parfois en entreprise. Le travail en petit groupe et en équipe est privilégié. Des projets liés à vos centres d'intérêt (sportifs, artistiques, à caractère professionnel, etc.) sont aussi prévus.

Des heures d'enseignement professionnel seront dédiées à la **réalisation d'un chef-d'œuvre** en vue de l'examen final.

Certaines heures se dérouleront en **co-intervention** : dans certains cours d'enseignement professionnel interviendront à la fois le professeur d'enseignement professionnel et celui de français ou de mathématiques.

DES STAGES EN ENTREPRISE

En CAP ou bac professionnel, vous aurez plusieurs périodes de formation en milieu professionnel (12 à 14 semaines en CAP, 18 à 22 semaines en bac professionnel) pour vous familiariser avec des situations de travail et avec le fonctionnement d'une entreprise en conditions réelles.

Le lycée vous prépare et vous accompagne dans vos démarches pour trouver un lieu de stage.

À savoir

Des tests numériques de positionnement en français et en mathématiques ont lieu au cours de la 2e quinzaine de septembre en 2de professionnelle. Le test de positionnement de début d'année est la première étape de l'accompagnement personnalisé, qui permet aux lycéens de consolider leur maîtrise de l'expression écrite et orale et des compétences mathématiques essentielles dans la vie personnelle et professionnelle, nécessaires pour une poursuite dans l'enseignement supérieur ou une insertion dans l'emploi.

Ces stages en milieu professionnel vous permettent d'acquérir des compétences qui sont nécessaires pour la validation du diplôme préparé.

CONSOLIDATION, ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ ET PRÉPARATION À L'ORIENTATION

Après un test de positionnement en début d'année, vous consoliderez votre maîtrise du français et des mathématiques si nécessaire.

Tout au long du parcours, selon vos besoins et vos projets personnels, vous pourrez bénéficier de soutien, d'aide pour l'élaboration de votre projet d'orientation, en particulier pour la préparation à l'insertion professionnelle ou à la poursuite d'études.

LES ATOUTS DE L'APPRENTISSAGE

Choisir l'apprentissage, c'est suivre une formation qui prépare aux mêmes diplômes que la voie scolaire et qui alterne périodes de cours en CFA (centre de formation d'apprentis) et périodes de travail en entreprise. L'apprentissage s'effectue soit sur la totalité du CAP ou du bac professionnel, soit sur une partie du cursus, par exemple la ou les 2 dernières années de formation. Il s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus.

En tant qu'apprenti, vous signez un contrat de travail qui fait de vous un salarié à part entière de l'entreprise. Vous devez adopter les codes du monde professionnel (assiduité, ponctualité, sérieux dans le travail, respect des règles) et avez les mêmes vacances que les autres salariés (en général 5 semaines de congés payés par an). Vous recevez une rémunération qui va de 410,73 € (27 % du Smic) à 836,7 € (55 % du Smic) brut par mois pour les apprentis de moins de 18 ans.

Pour signer un contrat d'apprentissage, il vous faut, avec l'aide de votre établissement, chercher une entreprise. Anticipez ou démarrez vos demandes plusieurs mois avant le début de la formation. *À noter :* la période d'apprentissage en entreprise peut commencer dans les 3 mois précédant ou suivant le début de la formation au CFA (centre de formation d'apprentis).

Pour les élèves en situation de handicap, l'apprentissage est accessible sans limite d'âge. Ils peuvent prolonger la durée de leur contrat et suivre un enseignement à distance s'ils ne peuvent pas fréquenter le CFA. Ils peuvent également bénéficier d'une formation aménagée : aménagements pédagogiques, aménagement du temps de formation, cours par correspondance.

LE CAP

Le certificat d'aptitude professionnelle (diplôme de niveau 3) vise l'acquisition de techniques précises pour exercer un métier.

Il est décliné dans près de 200 spécialités, relevant de différents domaines :
agriculture, élevage, aménagement, forêt • alimentation, hôtellerie, restauration • arts, artisanat, audiovisuel • automobile, engins • bâtiment, travaux publics • bois, ameublement • chimie, physique • commerce, vente • électricité, électronique, énergie • hygiène, sécurité • industries graphiques • matériaux : métaux, plastiques, papier • productique, mécanique • santé, social, soins • sports, loisirs • textile, habillement • transport, magasinage.
Retrouvez l'ensemble des spécialités sur **www.onisep.fr**.

Le CAP propose des parcours d'accès au diplôme adaptés dans leurs durées et leurs modalités : le CAP peut être préparé **en 1, 2 ou 3 ans** en fonction des profils et des besoins de chacun.

Le CAP en 2 ans est proposé aux élèves issus de 3e pour acquérir un savoir-faire professionnel et des savoir-être solides.

Le cursus comprend :
- **des enseignements généraux** (français, histoire-géographie ; mathématiques, physique-chimie ; langue vivante étrangère…), dont les programmes s'inscrivent dans le contexte professionnel et sont articulés avec les enseignements professionnels ;
- **des enseignements technologiques et professionnels** se déroulent sous forme de cours, de groupes à effectif réduit et de travaux en atelier, en intérieur ou en extérieur, en fonction de la spécialité choisie. Certaines séquences se déroulent en co-intervention avec le professeur de français ou le professeur de mathématiques. Un volume horaire est aussi consacré à la réalisation du chef-d'œuvre en vue du diplôme *(lire ci-contre)* ;
- **des périodes de formation en milieu professionnel** (12, 13 ou 14 semaines de stage) ;
- **des heures de consolidation, accompagnement personnalisé et préparation à l'orientation.** Vous consoliderez si nécessaire votre maîtrise du français et des mathématiques. Tout au long du parcours, selon vos besoins et vos projets personnels, vous pourrez bénéficier de soutien, d'aide pour l'élaboration de votre projet d'orientation, en particulier pour la préparation à l'insertion professionnelle ou à la poursuite d'études.

Le CAP peut se préparer sous statut scolaire ou en apprentissage sur la totalité ou une partie du cursus.

Changer d'orientation

Quel que soit le cursus, il est possible de changer de voie ou de spécialité sans avoir à débuter un nouveau cycle. Pour cela, il faut déposer une demande avant le mois de mai de l'année en cours. En fonction des motivations de l'élève, de ses aptitudes, des recommandations du conseil de classe et des capacités d'accueil de la filière souhaitée, le chef d'établissement peut donner un avis favorable à cette réorientation. Toutefois, avant d'intégrer sa nouvelle formation, l'élève devra suivre un « stage passerelle » pour découvrir sa nouvelle filière et acquérir les compétences nécessaires à sa réussite dans la formation visée.

Le parcours en 1 an est notamment proposé à des jeunes issus de 1re ou de terminale souhaitant obtenir un CAP ou à des jeunes déjà diplômés et dispensés en conséquence des épreuves générales, ou bien encore à des sortants de 3e avec un projet professionnel solide et un bon niveau scolaire.

LE CAP AGRICOLE

Le certificat d'aptitude professionnelle agricole est décliné dans une dizaine de spécialités. Il comprend :
- **3 modules d'enseignement général communs à toutes les spécialités relevant des domaines de l'agriculture, de la production, de l'aménagement de la forêt et des services,** incluant lettres modernes ; histoire-géographie ; éducation socioculturelle ; mathématiques ; technologies de l'informatique et du multimédia ; sciences économiques, sociales et de gestion ; biologie-écologie ; éducation physique et sportive ; langues vivantes ;
- **4 modules d'enseignement professionnel** (sciences et techniques professionnelles) ;
- **1 stage individuel de 12 semaines en milieu professionnel** ;
- **1 stage collectif de 1 semaine** sur l'éducation à la santé, à la sécurité et au développement durable ;
- **5 heures par semaine pour permettre une individualisation des parcours** (renforcement des connaissances pour poursuivre des études…) ;
- 3 heures de pluridisciplinarité ;
- 1 enseignement facultatif.

Pour les CAP agricoles, il y a une grille horaire différente par spécialité. Pour en savoir plus : **www.chlorofil.fr**, rubrique « Diplômes et ressources pour l'enseignement ».

INFO +

Diplômes et niveaux de qualification (nouvelle nomenclature du RNCP)

Niveau 3 : CAP, BPA.
Niveau 4 : bac général, technologique ou professionnel, BP ou équivalent.
Niveau 5 : diplômes de niveau bac + 2 (DUT, BTS, écoles des formations sanitaires ou sociales ou équivalent).
Niveau 6 : diplômes de niveau bac + 3 (licence, licence professionnelle ou équivalent) ou bac + 4 (master 1 ou équivalent).
Niveau 7 : diplômes de niveau bac + 5 et plus (master, diplôme de grande école ou équivalent).
Niveau 8 : diplômes de niveau bac + 8 (doctorat).

Un chef-d'œuvre à réaliser

Dans le cadre de la réforme, les élèves qui préparent le bac professionnel doivent présenter un chef-d'œuvre en terminale. Il s'agit de la présentation d'un projet, réalisé seul ou en groupe, qui peut prendre des formes très diverses, selon les familles de métiers et les spécialités. L'objectif est de travailler sur un projet qui fasse sens pour l'élève et qui mobilise une approche transversale.

Les familles de métiers

Depuis la rentrée 2019, l'élève de 3e qui s'engage en bac professionnel ne devra plus choisir une spécialité mais une famille de métiers. Cette mesure est destinée à donner le temps et les connaissances nécessaires pour choisir son métier *(lire p. 10)*.

LE BAC PROFESSIONNEL

Le bac professionnel (diplôme de niveau 4) peut conduire à une insertion immédiate dans la vie active ou à une poursuite d'études dans l'enseignement supérieur, en particulier en STS (section de technicien supérieur, en 2 ans).

La voie professionnelle commence sa transformation : en 2de professionnelle, l'élève peut désormais être inscrit dans une famille de métiers. Lorsqu'elles existent, les familles de métiers sont obligatoires dans les formations sous statut scolaire.

Dix familles de métiers sont proposées en 2de professionnelle à la rentrée 2020 *(lire p. 10)*. Elles regroupent des spécialités de bac professionnel qui présentent un socle de compétences professionnelles communes. En fin de 2de professionnelle, l'élève choisit la spécialité qu'il étudiera en 1re et terminale. Pour les bacs pro qui n'entrent pas dans une famille de métiers, le choix de la spécialité se fait dès la 2de professionnelle.

Le baccalauréat professionnel se déroule en 3 ans :

- la 2de professionnelle. L'élève entre dans une 2de organisée par familles de métiers pour apprendre les savoir-faire communs à tous les métiers d'un même secteur, ce qui lui laisse un temps supplémentaire pour choisir en fin d'année la spécialité de bac qu'il veut étudier en 1re et terminale et se préparer à un bac professionnel précis. Si la 2de professionnelle n'entre pas dans une famille de métiers, il se prépare en 3 ans à une spécialité de bac professionnel. Si la spécialité qui l'intéresse n'est pas proposée dans son établissement, il pourra lui être proposé de poursuivre sa formation ailleurs. À la suite des tests de positionnement effectués en début d'année, une consolidation des enseignements généraux de français et mathématiques est proposée si elle s'avère nécessaire ;

- la 1re professionnelle. L'élève approfondit les compétences professionnelles ; son temps de formation en milieu professionnel augmente. Il débute la préparation d'un chef-d'œuvre en vue du baccalauréat ;

- la terminale professionnelle. L'élève poursuit sa spécialité. Selon qu'il décide de s'orienter vers la vie active ou de poursuivre vers l'enseignement supérieur, il suit un module d'insertion professionnelle et d'entrepreneuriat ou un module de poursuite d'études.

La formation comprend :

- des enseignements généraux ;

- des enseignements professionnels. Certaines heures se déroulent en co-intervention avec le professeur de français ou le professeur de mathématiques. Un volume horaire est aussi consacré à la réalisation d'un chef-d'œuvre en vue du baccalauréat ;

- des périodes de formation en milieu professionnel. Entre 18 et 22 semaines de stage réparties sur les 3 ans. Pour la rentrée 2019, l'ensemble des spécialités a une durée de PFMP maintenue à 22 semaines. Elle pourra ensuite varier de 18 à 22 semaines selon les spécialités ;

- des heures de consolidation, accompagnement personnalisé et préparation à l'orientation. Après un test de positionnement en début d'année, vous consoliderez votre maîtrise du français et des mathématiques si nécessaire. Tout au long du parcours, selon vos besoins et vos projets personnels, vous pourrez bénéficier de soutien, d'aide pour l'élaboration du projet d'orientation, en particulier pour la préparation à l'insertion professionnelle ou à la poursuite d'études.

Le bac professionnel peut se préparer sous statut scolaire ou en apprentissage pour la totalité ou une partie du cursus *(lire p. 6)*.

LE BAC PROFESSIONNEL AGRICOLE

Les quatre familles de métiers qui sont proposées en 2de professionnelle depuis la rentrée 2019 sont :

- productions,
- nature-jardin-paysage-forêt,
- conseil vente,
- alimentation - bio-industrie de laboratoire.

L'enseignement agricole propose en outre **deux classes de 2de professionnelle dédiées :**

- services aux personnes et aux territoires ;
- technicien en expérimentation animale.

Le bac comprend sur 3 ans :

- des enseignements généraux (lettres modernes, histoire-géographie, technologies de l'informatique et du multimédia, sciences économiques, sociales et de gestion, langue vivante, biologie-écologie, mathématiques, physique-chimie, informatique, éducation socioculturelle, éducation physique et sportive) ;

- des enseignements professionnels (techniques professionnelles, sciences économiques) ;

- des enseignements à l'initiative des établissements ;

- un stage collectif pour l'éducation à la santé et au développement durable (1 semaine en 2de professionnelle et 1 semaine sur le cycle terminal) ;

- des travaux pratiques renforcés (chantier école) ;

- une mise à niveau des élèves (1 semaine en 2de professionnelle) ;

- des périodes de formation en milieu professionnel (18 à 22 semaines de stages dont 4 à 6 semaines en 2de professionnelle).

Pour plus d'informations, rendez-vous sur **www.chlorofil.fr**, rubrique « Diplômes et ressources pour l'enseignement ».

LE BREVET PROFESSIONNEL AGRICOLE

Diplôme de niveau CAP, le BPA est un diplôme national du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Il se prépare en 2 ans après la 3e, en apprentissage. Il atteste une qualification professionnelle d'ouvrier qualifié dans le domaine agricole. Il existe neuf spécialités de BPA.

Liste des bacs professionnels

- Accompagnement, soins et services à la personne option A à domicile ; option B en structure
- Aéronautique, options avionique ; structure ; système
- Agroéquipement
- Aménagement et finition du bâtiment
- Aménagements paysagers
- Animation - enfance et personnes âgées[b]
- Artisanat et métiers d'art, options communication visuelle plurimédia ; facteur d'orgues organier ; facteur d'orgues tuyautier ; marchandisage visuel ; métiers de l'enseigne et de la signalétique ; tapissier d'ameublement ; verrerie scientifique et technique
- Aviation générale
- Bio-industries de transformation
- Boucher-charcutier-traiteur
- Boulanger-pâtissier
- Commercialisation et services en restauration
- Conducteur transport routier marchandises
- Conduite de productions horticoles (arbres, arbustes, fruits, fleurs, légumes) (première session en 2021)
- Conduite et gestion de l'entreprise agricole
- Conduite et gestion de l'entreprise hippique
- Conduite et gestion de l'entreprise vitivinicole
- Conduite et gestion des entreprises maritimes pêche ; (première session d'examen en 2022)
- Conduite et gestion des entreprises maritimes commerce/ plaisance professionnelle option voile ou option yacht (première session d'examen en 2022)
- Conduite et gestion d'une entreprise du secteur canin et félin
- Construction des carrosseries
- Cuisine
- Cultures marines
- Électromécanicien de marine
- Esthétique, cosmétique, parfumerie
- Étude et définition de produits industriels
- Étude et réalisation d'agencement
- Façonnage de produits imprimés, routage
- Fonderie
- Forêt
- Gestion-administration
- Gestion des milieux naturels et de la faune
- Gestion des pollutions et protection de l'environnement
- Hygiène, propreté, stérilisation
- Interventions sur le patrimoine bâti option A maçonnerie ; option B charpente ; option C couverture
- Laboratoire contrôle qualité
- Logistique
- Maintenance des équipements industriels
- Maintenance des matériels option A matériels agricoles ; option B matériels de construction et de manutention ; option C matériels d'espaces verts
- Maintenance des véhicules option A voitures particulières ; option B véhicules de transport routier ; option C motocycles
- Maintenance nautique
- Menuiserie aluminium-verre
- Métiers de l'accueil
- Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés
- Métiers de la coiffure (première session en 2023)
- Métiers de la mode - vêtements
- Métiers de la sécurité
- Métiers du commerce et de la vente option A animation et gestion de l'espace commercial ; option B prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale
- Métiers du cuir, options chaussures ; maroquinerie ; sellerie-garnissage
- Métiers du pressing et de la blanchisserie
- Métiers et arts de la pierre
- Microtechniques
- Optique-lunetterie
- Ouvrages du bâtiment : métallerie
- Perruquier-posticheur
- Photographie
- Pilote de ligne de production
- Plastiques et composites
- Poissonnier-écailler-traiteur
- Polyvalent navigant pont/machine[a]
- Procédés de la chimie, de l'eau et des papiers-cartons
- Productions aquacoles
- Productique mécanique, option décolletage
- Prothèse dentaire
- Réalisation de produits imprimés et plurimédia, option A productions graphiques ; option B productions imprimées
- Réparation des carrosseries
- Services aux personnes et aux territoires
- Services de proximité et vie locale (dernière session en 2022)
- Systèmes numériques option A sûreté et sécurité des infrastructures de l'habitat et du tertiaire ; option B audiovisuels, réseau et équipement domestiques ; option C réseaux informatiques et systèmes communicants
- Technicien conseil-vente en univers jardinerie[b]
- Technicien conseil-vente en alimentation, options produits alimentaires ; vins et spiritueux
- Technicien conseil-vente en animalerie
- Technicien constructeur bois
- Technicien d'études du bâtiment, option A études et économie ; option B assistant en architecture
- Technicien d'usinage
- Technicien de fabrication bois et matériaux associés
- Technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques
- Technicien de scierie
- Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre
- Technicien du froid et du conditionnement de l'air
- Technicien en appareillage orthopédique
- Technicien en chaudronnerie industrielle
- Technicien en expérimentation animale
- Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques
- Technicien gaz
- Technicien géomètre-topographe
- Technicien menuisier agenceur
- Technicien modeleur
- Technicien outilleur
- Techniques d'interventions sur installations nucléaires
- Traitements des matériaux
- Transport
- Transport fluvial
- Travaux publics

(a) Ouverture expérimentale à Etel (56) et à Fécamp (76) à la rentrée 2019.
(b) Entrée en vigueur à la rentrée 2020, première session d'examen en 2023.

Liste des bacs professionnels par familles de métiers

RENTRÉE 2019
MÉTIERS DE LA CONSTRUCTION DURABLE, DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS
Travaux publics
Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre
Interventions sur le patrimoine bâti option A maçonnerie
Interventions sur le patrimoine bâti option B charpente
Interventions sur le patrimoine bâti option C couverture
Menuiserie aluminium-verre
Aménagement et finitions du bâtiment
Ouvrages du bâtiment : métallerie
MÉTIERS DE LA GESTION ADMNINISTRATIVE, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE
Gestion-administration
Logistique
Transport
MÉTIERS DE LA RELATION CLIENT
Métiers du commerce et de la vente option A animation et gestion de l'espace commercial
Métiers du commerce et de la vente option B prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale
Métiers de l'accueil
MÉTIERS DE LA MER
Polyvalent navigant pont/machine
Électromécanicien de marine
Conduite et gestion des entreprises maritimes pêche
Conduite et gestion des entreprises maritimes commerce/ plaisance professionnelle, option voile, ou option yacht

2DE PROFESSIONNELLE AGRICOLE : 4 familles de métiers
PRODUCTIONS
Conduite et gestion de l'entreprise agricole
Conduite et gestion de l'entreprise vitivinicole
Conduite et gestion d'une entreprise du secteur canin et félin
Productions aquacoles
Conduite et gestion de l'entreprise hippique
Conduite de productions horticoles (arbres, arbustes, fruits, fleurs, légumes)
Agroéquipement
NATURE - JARDIN - PAYSAGE - FORÊT
Aménagements paysagers
Forêt
Gestion des milieux naturels et de la faune
CONSEIL VENTE
Technicien conseil vente en animalerie
Technicien conseil vente en alimentation
Technicien conseil vente en produits de jardin
ALIMENTATION - BIO-INDUSTRIE DE LABORATOIRE
Bio-industries de transformation
Laboratoire contrôle qualité
HORS FAMILLES DE MÉTIERS
Services aux personnes et aux territoires
Technicien en expérimentation animale

LES FAMILLES DE MÉTIERS À LA RENTRÉE 2020*
Métiers des industries graphiques et de la communication
Métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment
Métiers de l'alimentation
Métiers de la beauté et du bien-être
Métiers de l'aéronautique
Métiers de l'hôtellerie et restauration

LES FAMILLES DE MÉTIERS À LA RENTRÉE 2021*
Métiers du bois
Métiers du pilotage d'installations automatisées
Métiers de la maintenance
Métiers de la réalisation de produits mécaniques
Métiers du numérique et de la transition énergétique
Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés

***** Sous réserve de modification.

Il existe des bacs pro hors familles de métiers
› Consultez **www.onisep.fr/Les-familles-de-metiers**

onisep

PROGRAMME TA RENTRÉE AVEC CASIO®

- Pour toutes les spécialités du lycée
- Menu de programmation Python

python™

- Mises à jour régulières disponibles sur le site www.casio-education.fr

NOUVELLE
GRAPH 35+E II

GRAPH 90+E

ENTRAÎNE-TOI ET APPRENDS FACILEMENT AVEC LES VIDÉOS CASIO !

Tutoriels, exercices, corrigés ...
disponibles sur la chaîne CASIO Éducation.

YouTube

CASIO FRANCE Société par Action Simplifiée au capital de 6 000 000 € - SIREN 431 870 906 - RCS EVRY
Siège social : CASIO FRANCE, Immeuble Iliade - Bât A - 23 avenue Carnot, 91300 MASSY - www.casio.fr

UN DIPLÔME PROFESSIONNEL ET APRÈS ?

Dans de nombreux secteurs, CAP et bac professionnel suffisent pour démarrer dans un métier et vous pourrez vous présenter sur le marché du travail tout de suite. Vous pouvez également continuer à vous former.

Après un CAP ou un bac professionnel

La MC (mention complémentaire)

La MC se prépare en 1 année sous statut scolaire ou en apprentissage. Elle permet de se spécialiser dans un domaine précis et facilite l'insertion dans la vie active après un premier diplôme professionnel. Par exemple, après un CAP coiffure, possibilité de préparer une MC coiffure coupe couleur ; après un bac pro commercialisation et services en restauration, une MC employé barman ou organisateur de réception…

Le CS (certificat de spécialisation agricole)

Le CS se prépare en 1 année, en apprentissage, après un CAP agricole ou un bac professionnel agricole selon les spécialités. Il permet d'acquérir des compétences professionnelles complémentaires (arboriste élagueur, par exemple).

Après un CAP

Le BP (brevet professionnel)

Le BP se prépare en 2 ans, en apprentissage. Il met l'accent sur la maîtrise d'un métier (électricien, libraire, boucher, menuisier…). Il est exigé dans certaines professions (par exemple, fleuriste, coiffeur ou pâtissier) pour s'installer à son compte.

Le bac professionnel

On peut préparer un bac professionnel dans une spécialité en cohérence avec celle de son CAP. Vous pourrez rejoindre directement une 1re professionnelle, ce qui permet de préparer le bac professionnel en 2 ans.

Le BMA (brevet des métiers d'art)

Le BMA se prépare en 2 ans après un CAP des métiers d'art. Il forme des spécialistes en conception, mise au point, fabrication, réparation d'objets fabriqués en petites séries ou à l'unité (en joaillerie, reliure, verre, céramique, ébénisterie, etc.).

Le BTM (brevet technique des métiers)

Le BTM se prépare en 2 ans. Il permet de devenir chef d'atelier dans une entreprise artisanale, ou chef de fabrication dans les services de la production et de la commercialisation. Domaines professionnels concernés : métiers de bouche (chocolatier, glacier ou pâtissier, par exemple), énergie-électricité, mécanique, bois-ameublement, photographie, agriculture, fleuristerie, paramédical, etc. Le BTM n'est pas un diplôme de l'Éducation nationale ; il est délivré par les chambres de métiers et de l'artisanat.

À noter : après un CAP, vous pouvez aussi préparer un autre CAP en une année pour renforcer votre polyvalence.

Après un bac professionnel

Le BTS/BTSA (brevet de technicien supérieur/agricole)

Le BTS/BTSA se prépare en 2 ans, sous statut scolaire ou en apprentissage. Tourné vers la pratique, il permet d'acquérir des compétences dans un domaine pointu (transport, électronique, édition, design, etc.). Environ un tiers des bacheliers professionnels (apprentis compris) poursuivent en BTS ou BTSA. Un bon dossier scolaire et une forte motivation sont nécessaires.

Le DMA (diplôme des métiers d'art)

Le DMA se prépare en 2 ans, sous statut scolaire ou en apprentissage, après un bac pro artisanat et métiers d'art. Il forme des techniciens ou des artisans créateurs, spécialisés en arts du bijou, de l'habitat, en arts graphiques, du textile, du costume, du décor architectural, de l'horlogerie, de la lutherie, de la régie de spectacle ou du cinéma d'animation.

Le DUT (diplôme universitaire de technologie)

Le DUT se prépare en 2 ans, sous statut scolaire ou en apprentissage. Il vise la polyvalence dans un domaine professionnel assez large pour s'adapter à une famille d'emplois. Cette filière d'études correspond moins au profil des bacheliers professionnels, car elle privilégie la théorie et non la pratique, et sélectionne les étudiants à partir des matières générales. ■

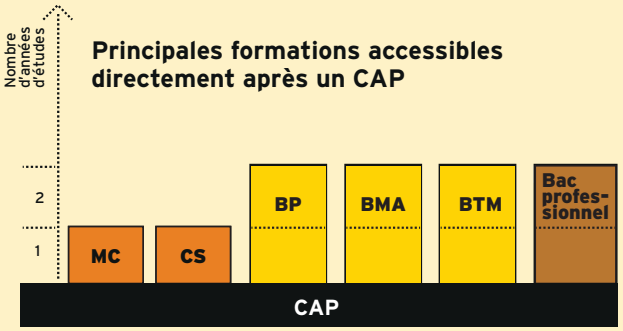

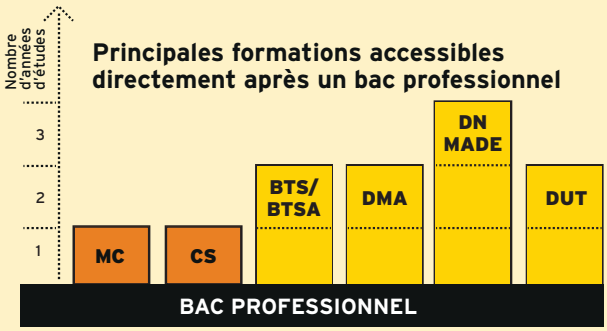

Séjours linguistiques
la LIGUE de l'enseignement

Angleterre, Écosse, Irlande, Malte, Allemagne, Italie, Espagne, États-Unis, Canada, Nouvelle-Zélande, Australie, Japon…

Des séjours labellisés

Des écoles de langue reconnues

Un enseignement efficace

Un encadrement permanent

Des familles hôtesses sélectionnées

5 % de réduction(1) grâce au code **SLONI2020**

LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT EST LABELLISÉE
LE CONTRAT QUALITÉ DE L'OFFICE

(*) "*Il est temps de voyager*"
(1) Hors transport et prestations annexes, valable pour un séjour linguistique réalisé avant le 31/12/2020.

Retrouvez tous nos séjours sur www.sejours-linguistiques.org

Renseignements et réservations au 01 43 64 04 64

Ligue de l'enseignement – 21, rue Saint-Fargeau – CS 72021 – 75989 Paris Cedex 20

La Ligue de l'enseignement, association nationale à but non lucratif. Immatriculation au registre des opérateurs de voyages et de séjours n° IM.075.100.379.
TVA : FR 06 775 666 415.

CHOISIR LA VOIE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

Objectif : préparer, en 3 ans (2de, 1re et terminale), un bac général ou un bac technologique pour accéder aux formations de l'enseignement supérieur.

EN CLASSE DE 2DE : SE DÉTERMINER

La classe de 2de générale et technologique doit vous permettre de préparer et de préciser vos choix pour une orientation en cycle terminal, soit général, soit technologique.

L'emploi du temps comprend une part d'enseignements communs à tous les élèves pour acquérir une culture générale et des méthodes de travail.

Depuis la rentrée 2018

- Un test de positionnement en français et en mathématiques a lieu en début d'année.
- Les élèves bénéficient d'un accompagnement personnalisé tout au long de l'année (maîtrise de l'expression écrite et orale), notamment en fonction des résultats du test.
- Un accompagnement au choix de l'orientation aide l'élève à choisir son avenir, en particulier sa classe de 1re (54 heures annuelles, à titre indicatif, selon les besoins des élèves et les modalités mises en place dans l'établissement).

À noter : l'accès en série S2TMD (sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse) se fait après la classe 2de GT, où les élèves suivent des enseignements technologiques de culture et pratique de la danse ou de la musique ou du théâtre. Ces enseignements peuvent être suivis par les élèves en s'inscrivant dans les établissements d'enseignements artistiques conventionnés avec leur lycée.

L'accès en série STHR (sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration) se fait via la 2de STHR ou après une 2de générale et technologique *(lire p. 17)*.

EN CLASSES DE 1RE ET DE TERMINALE

L'organisation du lycée général et technologique prépare au nouveau baccalauréat (première session en 2021).

La voie générale

Elle offre trois types d'enseignements :
- des enseignements communs ;
- des enseignements de spécialité choisis par l'élève (trois en 1re et deux en terminale) ;
- un temps d'aide à l'orientation tout au long du lycée pour préparer les choix de parcours et, à terme, l'entrée dans l'enseignement supérieur.

Les élèves peuvent aussi choisir parmi des enseignements optionnels *(lire p. 18)*.

La voie technologique

Elle propose différentes séries (sciences et technologies de la santé et du social, sciences et technologies du design et des arts appliqués, sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration, sciences et technologies du management et de la gestion, sciences et technologies de l'industrie et du développement durable, etc.).

Toutes bénéficient d'enseignements communs et d'enseignements de spécialité propres à la série choisie. Les élèves peuvent aussi choisir parmi des enseignements optionnels *(lire p. 19)*. ■

LA 2DE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

Cette 1re année de lycée va vous permettre d'acquérir une culture générale commune, d'approfondir vos connaissances et vos compétences, et de découvrir de nouvelles disciplines dans la perspective de l'enseignement supérieur.

10 ENSEIGNEMENTS COMMUNS

10 enseignements sont communs à tous les élèves.

Français

Quatre grands genres littéraires (roman, théâtre, poésie, écrits d'argumentation) sont étudiés à différents moments de l'histoire littéraire (entre les XVIIe et XXe siècles) au travers de groupements de textes et d'œuvres complètes. En vue des épreuves du baccalauréat, la pratique du commentaire de texte (écrit et oral) et de l'écriture d'invention est approfondie, et la dissertation littéraire est abordée.

Histoire-géographie

L'histoire des Européens est replacée dans celle du monde, de l'Antiquité au milieu du XIXe siècle.

En géographie, le programme, centré sur les questions du développement durable, comporte quatre thèmes : enjeux du développement ; gérer les ressources terrestres ; aménager la ville ; gérer les espaces terrestres.

Langues vivantes étrangères
L'objectif des LVA et LVB est de développer des compétences de communication : compréhension de la langue à partir de supports variés, expression orale, expression écrite et découverte de la culture des sociétés dont on étudie la langue.

Sciences économiques et sociales
Découvrir les notions, les méthodes spécifiques aux sciences économiques et à la sociologie à partir de quelques grandes problématiques contemporaines, comme la consommation des ménages ou la production des entreprises.

Mathématiques
Le programme est organisé autour de trois domaines : fonctions ; géométrie ; statistiques et probabilités. Les activités mathématiques sont diversifiées : chercher, expérimenter, en particulier à l'aide d'outils logiciels ; appliquer des techniques et mettre en œuvre des algorithmes ; raisonner, démontrer ; expliquer oralement une démarche, communiquer un résultat, à l'oral ou par écrit.

Physique-chimie
Trois thèmes centraux (la santé ; la pratique du sport ; l'Univers) permettent d'aborder de grandes questions de société, tout en dispensant des connaissances scientifiques. Une place importante est donnée à la démarche scientifique et à l'approche expérimentale.

Sciences de la vie et de la Terre
Les trois thématiques de SVT (la Terre dans l'Univers, la vie et l'évolution du vivant ; les enjeux planétaires contemporains ; le corps humain et la santé) traitent des grands problèmes auxquels l'humanité se trouve aujourd'hui confrontée. C'est l'occasion de travailler les méthodes d'argumentation des sciences.

Éducation physique et sportive
L'EPS offre une pratique adaptée et diversifiée d'activités physiques, sportives et artistiques, par exemple course, natation, gymnastique, sports collectifs, danse. L'objectif est de développer sa motricité et d'entretenir sa santé.

Enseignement moral et civique
À partir d'études de cas autour de « La personne et l'État de droit » et « Égalité et discrimination », les élèves sont amenés à identifier et à expliciter les valeurs éthiques et les principes civiques, à développer leur expression personnelle, leur argumentation et leur sens critique, tout en s'impliquant dans le travail d'équipe.

Sciences numériques et technologie
Cet enseignement étudie les principales composantes du numérique et de la technologie pour comprendre les enjeux fondamentaux et les problématiques actuelles.

LES SÉRIES DE LA VOIE TECHNOLOGIQUE

Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV)
Pour les élèves des lycées agricoles attirés par la biologie, l'agriculture et l'environnement.

Sciences et technologies du design et des arts appliqués (STD2A)
Pour les élèves attirés par les applications de l'art (mode, design…), la conception et la réalisation d'objets ou d'espaces.

Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration (STHR)
Pour les élèves intéressés par l'hôtellerie et la restauration.

Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D)
Pour les élèves qui veulent comprendre le fonctionnement des systèmes techniques de l'industrie ou du quotidien, et qui veulent concevoir de nouveaux produits.

Sciences et technologies de laboratoire (STL)
Pour les élèves s'intéressant aux manipulations en laboratoire et à l'étude des produits de la santé, de l'environnement, des bio-industries, des industries de la chimie…

Sciences et technologies du management et de la gestion (STMG)
Pour les élèves intéressés par le fonctionnement des organisations et leur gestion, les relations au travail.

Sciences et technologies de la santé et du social (ST2S)
Pour les élèves intéressés par les relations humaines et le travail dans le domaine social ou paramédical.

Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse (S2TMD)
Ce bac s'adresse aux élèves comédiens, danseurs ou instrumentistes qui souhaitent consacrer beaucoup de temps à leurs pratiques artistiques. Les élèves doivent s'inscrire, en parallèle, dans un conservatoire. Motivation et capacités physiques sont de rigueur.

INFO +

Tutorat
En collaboration avec le psychologue de l'Éducation nationale et votre professeur principal, un **tuteur** (enseignant, enseignant documentaliste ou conseiller principal d'éducation) peut vous accompagner, de la 2de à la terminale, pour vous conseiller et vous guider dans votre parcours de formation et d'orientation.

Mise à niveau
Sur recommandation du conseil de classe, des **stages de mise à niveau** peuvent vous être proposés au cours de l'année scolaire ou pendant les vacances. Ils vous permettront de consolider vos compétences et d'améliorer vos méthodes de travail.

L'évaluation des langues et l'ouverture européenne et internationale
Chaque élève étudie au minimum deux langues vivantes.
Les compétences écrites et orales des deux langues obligatoires seront évaluées au baccalauréat selon les standards européens dans le cadre d'un contrôle continu. Parallèlement, la logique de certification a vocation à se développer d'abord en direction des élèves qui suivent des cursus à dimension internationale (sections internationales, sections européennes…).

▶▶▶

Liste et volumes horaires des enseignements de 2de générale et technologique

➔ ENSEIGNEMENTS COMMUNS	HORAIRE ÉLÈVE
Français	4 h
Histoire-géographie	3 h
LVA et LVB (langue vivante étrangère pour la LVA, étrangère ou régionale pour la LVB)	5 h 30
Sciences économiques et sociales	1 h 30
Mathématiques	4 h
Physique-chimie	3 h
Sciences de la vie et de la Terre	1 h 30
Éducation physique et sportive	2 h
Enseignement moral et civique	18 h annuelles
Sciences numériques et technologies	1 h 30
➔ ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS	**HORAIRE ÉLÈVE**
1 ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL AU CHOIX PARMI :	
Langues et cultures de l'Antiquité : latin (a)	3 h
Langues et cultures de l'Antiquité : grec (a)	3 h
Langue vivante C étrangère ou régionale	3 h
Langue des signes française	3 h
Arts (arts plastiques/cinéma-audiovisuel/histoire des arts/danse/musique/théâtre)	3 h
Éducation physique et sportive	3 h
Arts du cirque	6 h
Écologie-agronomie-territoires-développement durable (dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole)	3 h
1 ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE AU CHOIX PARMI :	
Management et gestion	1 h 30
Santé et social	1 h 30
Biotechnologies	1 h 30
Sciences et laboratoire	1 h 30
Sciences de l'ingénieur	1 h 30
Création et innovation technologiques	1 h 30
Création et culture – design	6 h
Culture et pratique de la danse, de la musique ou du théâtre	6 h
Atelier artistique	72 h annuelles
ENSEIGNEMENTS DANS LES LYCÉES D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE AGRICOLE	
Hippologie et équitation ou autres pratiques sportives	3 h
Pratiques sociales et culturelles	3 h
Pratiques professionnelles	3 h

(a) Les enseignements optionnels de LCA latin et grec peuvent être choisis en plus des enseignements optionnels suivis par ailleurs.

POUR TOUS LES ÉLÈVES DE 2DE

- Des heures de vie de classe.
- Un accompagnement personnalisé (le volume horaire peut varier selon les besoins des élèves).
- Un accompagnement au choix de l'orientation (le volume horaire de 54 heures donné à titre indicatif peut varier selon les besoins des élèves et les modalités pratiques mises en place dans l'établissement).

ACCOMPAGNEMENT À L'ORIENTATION
Les trois axes

- Découvrir le monde professionnel et s'y repérer.
- Connaître les formations de l'enseignement supérieur et leurs débouchés.
- Élaborer son projet d'orientation.

INFO +

Les stages passerelles

Les élèves volontaires peuvent bénéficier de stages passerelles pour leur permettre de changer d'orientation. Se renseigner auprès du professeur principal ou du psychologue de l'Éducation nationale.

LA 2DE STHR

La classe de 2de de la série STHR (sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration) se caractérise par un fonctionnement spécifique. Comme tous les élèves de 2de générale et technologique, ceux de STHR suivent des enseignements communs et des enseignements optionnels. Mais ils effectuent également des stages d'initiation ou d'application en milieu professionnel.

Liste et volumes horaires des enseignements

ENSEIGNEMENTS COMMUNS	HORAIRE ÉLÈVE
Mathématiques	3 h
Français	4 h
Histoire-géographie	3 h
LVA et LVB (langue vivante étrangère dont obligatoirement l'anglais)	5 h
Éducation physique et sportive	2 h
Sciences	3 h
Enseignement moral et civique	18 h annuelles
Économie et gestion hôtelière	2 h
Sciences et technologies des services	4 h
Sciences et technologies culinaires	4 h
Stages d'initiation ou d'application en milieu professionnel	4 semaines
ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS : 2 AU PLUS PARMI LES SUIVANTS	**HORAIRE ÉLÈVE**
Langue vivante C étrangère ou régionale	3 h
Langue des signes française	3 h
Arts (arts plastiques/cinéma-audiovisuel/histoire des arts/danse/musique/théâtre)	3 h
Éducation physique et sportive	3 h
Atelier artistique	72 h annuelles

LA VOIE GÉNÉRALE (1RE ET TERMINALE)

Ce cycle de 2 ans a pour objectif de vous préparer à l'obtention du baccalauréat général et à votre poursuite d'études dans l'enseignement supérieur.

Liste et volumes horaires des enseignements

➔ ENSEIGNEMENTS COMMUNS	1RE	TERMINALE
Français	4 h	-
Philosophie	-	4 h
Histoire-géographie	3 h	3 h
LVA et LVB (langue vivante étrangère pour la LVA, étrangère ou régionale pour la LVB)	4 h 30	4 h
Éducation physique et sportive	2 h	2 h
Enseignement scientifique	2 h	2 h
Enseignement moral et civique	18 h annuelles	18 h annuelles
➔ ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ	**1RE 3 AU CHOIX**	**TERMINALE 2 AU CHOIX**
Arts (arts plastiques/cinéma-audiovisuel/danse/histoire des arts/musique/théâtre/arts du cirque)(a)	4 h	6 h
Biologie-écologie (dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole)	4 h	6 h
Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	4 h	6 h
Humanités, littérature et philosophie	4 h	6 h
Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (langue suivie en LVA, LVB ou LVC)	4 h	6 h
Littérature et langues et cultures de l'Antiquité	4 h	6 h
Mathématiques	4 h	6 h
Numérique et sciences informatiques	4 h	6 h
Physique-chimie	4 h	6 h
Sciences de la vie et de la Terre	4 h	6 h
Sciences de l'ingénieur (complété de 2 h de sciences physiques)	4 h	6 h
Sciences économiques et sociales	4 h	6 h
➔ ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS	**1RE**	**TERMINALE**
A) 1 ENSEIGNEMENT PARMI :		
Mathématiques complémentaires (pour les élèves ne choisissant pas en terminale la spécialité mathématiques)	-	3 h
Mathématiques expertes (pour les élèves choisissant en terminale la spécialité mathématiques)	-	3 h
Droit et grands enjeux du monde contemporain	-	3 h
B) 1 ENSEIGNEMENT PARMI :		
LVC (langue vivante étrangère ou régionale)	3 h	3 h
Langue des signes française	3 h	3 h
Langues et cultures de l'Antiquité : latin (b)	3 h	3 h
Langues et cultures de l'Antiquité : grec (b)	3 h	3 h
Éducation physique et sportive	3 h	3 h
Arts (arts plastiques/cinéma-audiovisuel/danse/histoire des arts/musique/théâtre)	3 h	3 h
ENSEIGNEMENTS DANS LES LYCÉES D'ENSEIGNEMENT AGRICOLE		
Agronomie-économie-territoires	3 h	3 h
Hippologie et équitation	3 h	3 h
Pratiques sociales et culturelles	3 h	3 h
Pratiques professionnelles	3 h	3 h

(a) Les élèves peuvent cumuler en enseignement de spécialité et en enseignement optionnel deux enseignements relevant d'un même domaine artistique ou non.
(b) Les enseignements optionnels de LCA latin et grec peuvent être choisis en plus des enseignements optionnels suivis par ailleurs.

POUR TOUS LES ÉLÈVES DE LA VOIE GÉNÉRALE OU TECHNOLOGIQUE

- Des heures de vie de classe.
- Un accompagnement personnalisé (le volume horaire peut varier selon les besoins des élèves).
- Un accompagnement au choix de l'orientation (le volume horaire de 54 heures donné à titre indicatif peut varier selon les besoins des élèves et les modalités pratiques mises en place dans l'établissement).

Tous les élèves de 1re et de terminale de la voie générale suivent des enseignements communs. **En classe de 1re,** l'élève suit trois enseignements de spécialité. **En classe de terminale,** il en choisit deux parmi ceux suivis en 1re.
Le choix des enseignements de spécialité de 1re par les élèves s'effectue à partir du 2e trimestre de 2de. Ce choix, préparé notamment grâce à l'accompagnement à l'orientation tout au long de l'année de 2de, est éclairé par l'avis du conseil de classe à la fin des 2e et 3e trimestres de 2de. À la fin du 2e trimestre de l'année de 1re, l'élève indique les deux enseignements de spécialité qu'il conservera en terminale. Il peut aussi choisir des enseignements optionnels.

LA VOIE TECHNOLOGIQUE (1RE ET TERMINALE)

Cette voie prépare au baccalauréat technologique, à la poursuite d'études en 2 ou 3 ans après le bac, voire au-delà.

Liste et volumes horaires des enseignements

➔ ENSEIGNEMENTS COMMUNS	1RE	TERMINALE
Français	3 h - 3 h 30	-
Philosophie	-	2 h
Histoire-géographie	1 h 30	1 h 30
Enseignement moral et civique	18 h annuelles 0 h 30	18 h annuelles 0 h 30
Langue vivante A étrangère et langue vivante B étrangère ou régionale + enseignement technologique en langue vivante A	4 h (dont 1 h d'ETLV) - 3 h 30	4 h (dont 1 h d'ETLV) - 3 h 30
Éducation physique et sportive	2 h	2 h
Mathématiques	3 h	3 h
Éducation socioculturelle (dans les lycées d'enseignement agricole)	1 h	1 h
Technologies de l'informatique et du multimédia (dans les lycées d'enseignement agricole)	0 h 30	0 h 30

SÉRIES	➔ ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ	1RE	TERMINALE
STAV	Gestion des ressources et de l'alimentation	6 h 45	6 h 45
	Territoires et sociétés	2 h 30	-
	Technologie	3 h	-
	Territoires et technologie	-	4 h 30
STD2A	Physique-chimie	2 h	-
	Outils et langages numériques	2 h	-
	Design et métiers d'art	14 h	-
	Analyse et méthodes en design	-	9 h
	Conception et création en design et métiers d'art	-	9 h
STHR	Enseignement scientifique alimentation-environnement (ESAE)	3 h	-
	Sciences et technologies culinaires et des services	10 h	-
	Sciences et technologies culinaires et des services - enseignement scientifique alimentation-environnement (ESAE)	-	13 h
	Économie - gestion hôtelière	5 h	5 h
STI2D	Innovation technologique	3 h	-
	Ingénierie et développement durable (I2D)	9 h	-
	Ingénierie, innovation et développement durable (2I2D) avec 1 enseignement spécifique parmi : architecture et construction ; énergies et environnement ; innovation technologique et écoconception ; systèmes d'information et numérique	-	12 h
	Physique-chimie et mathématiques	6 h	6 h
STL	Physique-chimie et mathématiques	5 h	5 h
	Biochimie-biologie	4 h	-
	Biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire	9 h	-
	Biochimie-biologie-biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire	-	13 h
STMG	Sciences de gestion et numérique	7 h	-
	Management	4 h	-
	Management, sciences de gestion et numérique avec 1 enseignement spécifique parmi : gestion et finance ; mercatique (marketing) ; ressources humaines et communication ; systèmes d'information de gestion	-	10 h
	Droit et économie	4 h	6 h
ST2S	Physique-chimie pour la santé	3 h	-
	Biologie et physiopathologie humaines	5 h	-
	Chimie, biologie et physiopathologie humaines	-	8 h
	Sciences et techniques sanitaires et sociales	7 h	8 h
S2TMD	Économie, droit et environnement du spectacle vivant	3 h	-
	Culture et sciences chorégraphiques/musicales/théâtrales	5 h 30	7h
	Pratique chorégraphique/musicale/théâtrale	5 h 30	7 h

➔ ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS	1RE	TERMINALE
Arts (arts plastiques/cinéma-audiovisuel/danse/histoire des arts/musique/théâtre)	3 h	3 h
Éducation physique et sportive	3 h	3 h
Langue vivante C étrangère ou régionale (uniquement pour la série STHR)	3 h	3 h
Langue des signes française	3 h	3 h
Atelier artistique	72 h annuelles	72 h annuelles
LVC (langue vivante étrangère ou régionale ou langue des signes) / Pratiques physiques et sportives / Hippologie et équitation / Pratiques sociales et culturelles / Pratiques professionnelles / Unité facultative « engagement citoyen »		

En jaune, les enseignements et volumes horaires dans les lycées d'enseignement agricole.

VERS LE BACCALAURÉAT 2021

PRÉSENTATION

En juin 2021, le baccalauréat général reposera sur une part **d'épreuves terminales** (60 % des points) pour acquérir une culture commune et approfondir ses connaissances par des enseignements de spécialité, et sur une part de **contrôle continu** (40 %) reposant sur des épreuves communes organisées en 1re et en terminale, ainsi que sur les moyennes annuelles obtenues lors du cycle terminal.

À noter : la nouvelle organisation du baccalauréat entend améliorer les modalités d'aménagement de l'examen pour les élèves en situation de handicap afin de renforcer la qualité inclusive de l'école *(lire p. 22)*.

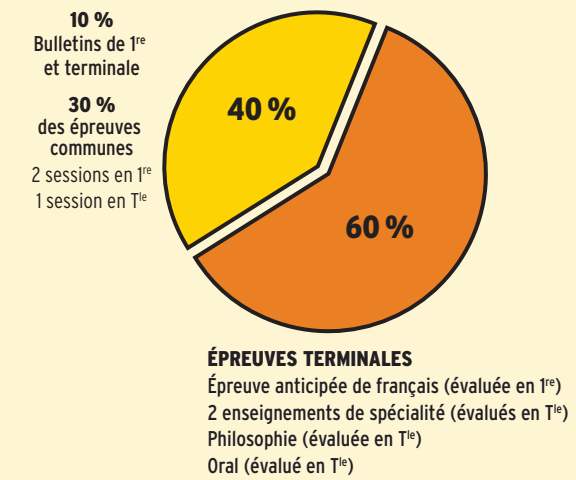

LE CONTRÔLE CONTINU

- Le contrôle continu reposera sur des épreuves communes organisées au cours des années de 1re et de terminale. Celles-ci porteront sur les matières non évaluées en épreuves terminales (histoire-géographie, langues vivantes A et B), sur l'enseignement scientifique (voie générale), mathématiques (voie technologique), EPS (contrôle en cours de formation) et sur l'enseignement de spécialité non poursuivi en terminale.

- Pour garantir l'équité entre les candidats et les établissements scolaires, une banque nationale numérique de sujets sera mise en place, les copies anonymisées seront corrigées par d'autres professeurs que ceux de l'élève. Une harmonisation sera assurée.

- Les bulletins scolaires seront pris en compte pour une part (10 %) de la note finale afin de valoriser la régularité du travail de l'élève.

- L'évaluation des résultats pour chaque enseignement optionnel langues et cultures de l'Antiquité, retenus et multipliés par un coefficient 3, s'ajoute à la somme des points obtenus par le candidat à l'examen.

CALENDRIER DES ÉPREUVES TERMINALES

CLASSE DE 1RE :

➔ Une épreuve anticipée écrite et orale de français **(juin 2020)**.

CLASSE DE TERMINALE : 4 ÉPREUVES (SESSION 2021)

➔Une épreuve pour chacune des spécialités choisies par le candidat **(printemps 2021)**.

➔Une épreuve écrite de philosophie **(juin 2021)**.

➔Une épreuve orale terminale de 20 minutes préparée en 1re et en terminale **(juin 2021).**

Bac général

Liste et coefficients des épreuves

➔ ÉPREUVES COMMUNES DE CONTRÔLE CONTINU	COEFFICIENT
Histoire-géographie	30 (affecté à la moyenne des notes obtenues)
LVA (langue vivante étrangère)	
LVB (langue vivante étrangère ou régionale)	
Enseignement scientifique	
Éducation physique et sportive	
Enseignement de spécialité suivi en classe de 1re	
Coefficient 10 affecté à la moyenne des résultats des bulletins scolaires 1re et de terminale	
➔ ÉPREUVES TERMINALES	**COEFFICIENT**
ÉPREUVES ANTICIPÉES	
Français écrit	5
Français oral	5
ÉPREUVES FINALES	
Philosophie	8
Épreuve orale terminale	10
2 enseignements de spécialité	16 x 2
TOTAL	100

Bac technologique

Liste et coefficients des épreuves

➔ ÉPREUVES COMMUNES DE CONTRÔLE CONTINU	COEFFICIENT
Histoire-géographie	30 (affecté à la moyenne des notes obtenues)
LVA (langue vivante étrangère) / ETLVA (épreuve technologique en langue vivante étrangère)	
LVB (langue vivante étrangère ou régionale)	
Mathématiques	
Éducation physique et sportive	
Enseignements de spécialité suivis en classe de 1re	
Coefficient 10 affecté à la moyenne des résultats des bulletins scolaires 1re et de terminale	
➔ ÉPREUVES TERMINALES	**COEFFICIENT**
ÉPREUVES ANTICIPÉES	
Français écrit	5
Français oral	5
ÉPREUVES FINALES	
Philosophie	4
Épreuve orale terminale	14
2 enseignements de spécialité	16 x 2
TOTAL	100

68 FILMS D'ANIMATION POUR DÉCOUVRIR LES MÉTIERS

À VOIR SUR ONISEP TV ET SUR YOUTUBE

À RETROUVER SUR

www.onisep.fr/Les-metiers-animes

AVEC DES FICHES MÉTIERS

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION
onisep
TOUTE L'INFO SUR LES MÉTIERS ET LES FORMATIONS

ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP

Il est important d'anticiper vos choix d'orientation et de vous poser les bonnes questions pour trouver les formations et les établissements qui répondent à vos besoins éducatifs particuliers. Pour vous aider, sept questions-réponses.

Que recouvre la situation de handicap ?

La notion de handicap évoque un déficit, des limitations, mais surtout les conséquences sur la vie sociale des personnes. De ce fait, un élève présentant des troubles des apprentissages ou atteint d'une maladie chronique, par exemple, peut voir sa situation de handicap reconnue comme telle par la CDAPH (Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées) qui siège à la MDPH (maison départementale des personnes handicapées). Il peut ainsi bénéficier, avec l'accord de la famille, d'un PPS (projet personnalisé de scolarisation) qui précise les aménagements et les actions pédagogiques, psychologiques, éducatives, sociales, médicales et paramédicales à mettre en place en fonction des besoins de l'élève.

Qu'est-ce que l'école inclusive ?

La loi pour la refondation de l'École de la République précise que le service public d'éducation doit veiller à l'inclusion scolaire de tous les enfants, sans aucune distinction. Il consacre ainsi une approche nouvelle : quels que soient les besoins particuliers de l'élève, c'est à l'école de faire que l'environnement soit adapté à sa scolarité. Sur la base du PPS, la CDAPH, au vu des propositions faites par l'équipe pluridisciplinaire et des observations de la famille, prend l'ensemble des décisions qui relèvent de sa compétence concernant la scolarisation de l'élève et, le cas échéant, l'attribution d'une aide humaine ou technique et toutes mesures de compensation utiles (matériel pédagogique adapté, accompagnement médico-social, etc.).

Quelles aides au lycée ?

Un élève en situation de handicap peut bénéficier, en fonction de ses besoins, d'une aide humaine, d'aides techniques, de séances de rééducation et d'aménagements des conditions pour passer les examens. De plus, il peut être dispensé de certains cours ou recevoir des enseignements adaptés, par exemple en EPS (éducation physique et sportive). Dans toute la mesure du possible et à chaque fois que le PPS indique que les soins et l'accompagnement ont lieu pendant le temps scolaire, les éducateurs du service de soins interviennent dans l'établissement, avec l'enseignant. Les soins par des professionnels libéraux se déroulent prioritairement dans les locaux du praticien ou au domicile de la famille.

Qu'est-ce qu'une Ulis ?

Quand les objectifs d'apprentissage requièrent des modalités adaptées, l'élève peut être orienté en Ulis (unité localisée pour l'inclusion scolaire) au sein du lycée. Il bénéficie alors de ce dispositif à effectif réduit dans lequel sont regroupés des élèves en situation de handicap ayant des besoins éducatifs spécifiques. Le reste du temps, l'élève suit des enseignements en classe ordinaire. La discipline et le niveau d'enseignement sont définis en fonction de son PPS (projet personnalisé de scolarisation) afin de répondre à ses besoins. Pour savoir s'il existe une Ulis près de chez vous, consultez **www.onisep.fr/handicap**, recherche thématique « Une structure handicap ».

Quel parcours de formation après le collège ?

L'équipe de suivi de la scolarisation, réunie par l'ERSH (enseignant référent des élèves en situation de handicap), facilite la mise en œuvre et assure le suivi de chaque projet personnalisé de scolarisation. Elle propose les aménagements nécessaires pour garantir la continuité du parcours de formation de l'élève. Celui-ci peut rejoindre :
- la voie générale et technologique avec possibilité d'appui d'une Ulis lycée ;
- la voie professionnelle, avec possibilité d'appui d'une Ulis lycée, en lycée professionnel ou polyvalent, dans un Erea (établissement régional d'enseignement adapté), ou sous statut d'apprenti en CFA (centre de formation d'apprentis) ou UFA (unité de formation en apprentissage) en lycée.
- une formation préprofessionnelle et professionnelle au sein d'un IME (institut médico-éducatif) ou d'une SIPFP (section d'initiation et de première formation professionnelle), subordonnée à la décision de la CDAPH.

Les élèves en situation de handicap bénéficient, au même titre que tous les élèves, des actions d'information et d'orientation.

Quels sont les interlocuteurs ?

ERSEH (enseignants référents pour la scolarisation des élèves en situation de handicap), médecins de l'Éducation nationale et bien sûr MDPH (maison départementale des personnes handicapées) sont les interlocuteurs et structures incontournables. L'enseignant référent favorise la continuité et la cohérence de la mise en œuvre du PPS (projet personnalisé de scolarisation). Il fait aussi le lien entre la famille de l'élève, l'équipe éducative et la MDPH.

Stages, apprentissage : quels aménagements ?

Outre les aménagements de la scolarité et des examens, il existe aussi des dispositions spécifiques relatives aux stages et aux formations suivies en alternance. Il est possible, à partir de 16 ans, de demander à bénéficier de la RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé). Par ailleurs, l'apprenti bénéficiant de la RQTH peut souscrire un contrat d'apprentissage aménagé. Dans tous les CFA (centres de formation d'apprentis), un référent accueille et informe les jeunes en situation de handicap. Des aménagements de la scolarité, des aides pédagogiques et un accompagnement pour trouver un employeur sont possibles. L'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) et le FIPHFP (Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique) financent des aides techniques et humaines pour l'adaptation du poste de travail.

Total Accès

Total Accès est une application pour smartphones et tablettes accessible aux personnes en situation de handicap. Disponible sur l'App Store et Google Play et en site mobile, elle propose des informations sur les formations et les métiers.

http://mobile.onisep.fr/totalacces.

VOS QUESTIONS, NOS RÉPONSES

Ci-dessous les questions le plus souvent posées au service en ligne de l'Onisep « Mon orientation en ligne » et les réponses de nos conseillers.

Je change d'académie. Quelles sont les démarches d'inscription ?

Si vous êtes scolarisé dans un établissement public ou dans un établissement privé sous contrat, c'est au principal de votre collège de transmettre votre dossier à la DSDEN (Direction des services départementaux de l'Éducation nationale) correspondant à votre nouveau domicile.
La décision d'orientation du collège d'origine sera prise en compte pour l'inscription au lycée. Vous pouvez vous-même contacter le service scolarité de la DSDEN pour connaître le calendrier de l'affectation, ainsi que les modalités d'admission en fonction des vœux qui ont été formulés.

La sectorisation est-elle systématique ?

La sectorisation consiste à affecter un élève dans un établissement en fonction de son domicile et/ou de son collège d'origine. Cependant, la famille peut faire une demande de dérogation. Cette demande sera satisfaite s'il reste des places non prises par les élèves du secteur.
La DSDEN accorde les dérogations en fonction des directives fixées dans l'académie selon les critères nationaux suivants, par ordre de priorité :
1/ élèves en situation de handicap ;
2/ élèves nécessitant une prise en charge médicale importante, à proximité de l'établissement demandé ;
3/ élèves boursiers au mérite ;
4/ élèves boursiers sur critères sociaux ;
5/ élèves dont un frère ou une sœur est déjà scolarisé/e dans l'établissement souhaité ;
6/ élèves dont le domicile est situé en limite de secteur et proche de l'établissement souhaité ;
7/ élèves suivant un parcours scolaire particulier.

Et si je n'avais pas de place en lycée à la rentrée ?

Pour éviter cette situation, indiquez plusieurs vœux en termes de formations et d'établissements, notamment si vous envisagez des spécialités ou sections rares ou très demandées. Restez toujours joignable, particulièrement en juillet, et assurez-vous d'avoir effectué toutes les démarches nécessaires si vous partez en vacances. En cas de difficultés, le principal de votre collège peut vous accompagner dans votre démarche d'orientation, avec l'aide du CIO (centre d'information et d'orientation), en lien avec les services départementaux ou rectoraux de l'Éducation nationale.

Que faire après le bac professionnel ?

Les bacs professionnels visent l'accès direct à l'emploi. Cependant, de plus en plus de bacheliers professionnels souhaitent faire des études supérieures. Sous réserve d'un bon dossier et d'une forte motivation, vous pouvez préparer un BTS (brevet de technicien supérieur) ou un BTSA (brevet de technicien supérieur agricole), sous statut scolaire ou en apprentissage. Des dispositifs d'accompagnement destinés aux bacheliers professionnels sont mis en place dans un certain nombre de lycées pour favoriser leur adaptation dans l'enseignement supérieur.

Les bourses au lycée, comment ça marche ?

Élève en 2de, 1re, terminale ou en CAP dans un établissement public ou privé, vous pouvez prétendre à une bourse selon les ressources et les charges de votre famille. La bourse comporte six échelons, qui vont de 438 à 930 € (rentrée 2019). Cette somme est versée en trois fois, à chaque trimestre. La demande de bourse se fait en ligne, de fin mars à début juillet, via le portail Scolarité-service.
Pour en savoir plus : www.education.gouv.fr, rubrique « Les aides financières au lycée ».

Qu'est-ce qu'une section européenne ?

Les sections européennes sont proposées en lycée général, technologique ou professionnel aux élèves désireux de poursuivre ensuite dans des établissements européens. Le niveau dans la langue choisie et la motivation sont déterminants pour y accéder. Ces sections comprennent, en plus des matières suivies avec les autres élèves, l'apprentissage renforcé d'une langue vivante et l'enseignement en langue étrangère d'une ou de plusieurs autres disciplines (histoire-géographie, mathématiques…). La connaissance de la culture du pays concerné est aussi approfondie par des échanges et, notamment, par des stages professionnels à l'étranger pour les lycéens professionnels. Le diplôme du bac porte la mention de la section suivie.

Je n'ai pas de projet professionnel précis. Est-ce gênant ?

En 3e, il est rare d'avoir une idée précise d'un futur métier. C'est pourtant la période où l'on vous demande de commencer à y réfléchir. Posez des questions autour de vous, rencontrez un psychologue de l'Éducation nationale, consultez les ressources d'information au CDI (centre de documentation et d'information), discutez-en avec votre entourage, en famille et au collège. Profitez du stage d'observation en entreprise pour interroger des professionnels sur leur parcours, allez aux salons, forums, journées portes ouvertes et appuyez-vous sur les ressources auxquelles vous avez eu accès via Folios et pour votre parcours Avenir.

J'ai des problèmes de santé. Quelles études envisager ?

Il est en effet important de prendre en compte votre état de santé ou votre situation de handicap dans vos souhaits d'orientation après la classe de 3e, afin de construire un projet professionnel que vous pourrez mener jusqu'au bout. Pour cela, profitez du stage en entreprise lors de votre année de 3e pour observer les conditions de travail et poser des questions aux salariés Demandez l'avis du médecin de l'Éducation nationale et de votre médecin spécialiste pour connaître les éventuelles incompatibilités. N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Éducation nationale au CIO (centre d'information et d'orientation) ou au collège et, si vous êtes en situation de handicap, l'enseignant référent et l'équipe de suivi de la scolarisation pour envisager plusieurs solutions de poursuite d'études et d'accès à un métier.

Pour aller plus loin

> L'Onisep propose une réponse personnalisée à vos questions. Trois moyens pour nous contacter : par courrier électronique via **www.monorientationenligne.fr** ; par tchat ; par téléphone au 01 77 77 12 25 (appel non surtaxé) du lundi au vendredi, de 10 h à 20 h en métropole ; au 05 96 53 12 25 du lundi au vendredi de 8 h à 15 h (heures locales) pour les académies de Guadeloupe et Martinique, et de 9 h à 16 h (heures locales) pour l'académie de Guyane.

onisep MON ORIENTATION EN LIGNE.FR

onisep

Des publications pour **bien choisir son orientation !**

	Réf.	Prix	Qté	Total
FORMATIONS / MÉTIERS / INSERTION PROFESSIONNELLE				
Le dico des métiers	901 356	14,90 €		
Le dico des formations de la voie professionnelle	901 416	12 €		
Étudier à l'étranger	901 470	9 €		
Entreprendre	901 345	9 €		
Après le bac	901 409	9,90 €		
ARTS / CULTURE / COMMUNICATION / LETTRES / MEDIAS				
Les métiers du jeu vidéo	901 450	12 €		
Les métiers du cinéma	901 387	12 €		
Les métiers de la culture et du patrimoine	901 333	12 €		
Les études d'art	901 405	9 €		
Les métiers de la mode et du luxe	901 456	12 €		
Les métiers des langues et de l'international	901 327	12 €		
Les métiers de l'information et de la communication	901 390	12 €		
Les métiers du livre	901 326	12 €		
Les métiers du design **(disponible en janvier 2020)**	901 459	12 €		
BTP / INDUSTRIE / TRANSPORTS				
Les métiers de l'automobile	901 384	12 €		
Les métiers de l'industrie aéronautique et spatiale	901 328	12 €		
Les métiers du bâtiment et des travaux publics	901 454	12 €		
Les métiers du transport et de la logistique	901 453	12 €		
DROIT / FONCTION PUBLIQUE				
Les métiers du droit	901 284	12 €		
Les métiers de la sécurité	901 285	12 €		
Les métiers de la justice	901 234	12 €		
Les métiers de la défense	901 236	12 €		
ÉCONOMIE / COMMERCE / GESTION				
Les métiers de l'immobilier	901 391	12 €		
Les métiers du commerce et de la vente	901 386	12 €		
Les métiers du marketing et de la publicité	901 393	12 €		
Les métiers de la banque, de la finance et de l'assurance	901 282	12 €		
Les métiers de la comptabilité et de la gestion	901 324	12 €		

	Réf.	Prix	Qté	Total
NATURE / AGRICULTURE / ENVIRONNEMENT				
Les métiers auprès des animaux **(disponible en décembre 2019)**	901 458	12 €		
Les métiers de la biologie	901 277	12 €		
Les métiers de l'agriculture et de la forêt	901 330	12 €		
Les métiers de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage	901 325	12 €		
Les métiers de l'agroalimentaire	901 455	12 €		
Les métiers de l'environnement et du développement durable	901 233	12 €		
SANTÉ / SOCIAL				
Les métiers du médical	901 451	12 €		
Les métiers du social	901 457	12 €		
Les métiers du paramédical	901 331	12 €		
Les métiers auprès des enfants	901 229	12 €		
SCIENCES / TECHNOLOGIES				
Les métiers de l'électronique et de la robotique	901 231	12 €		
Les métiers de l'énergie	901 281	12 €		
Les métiers de l'informatique	901 329	12 €		
Les métiers de la chimie	901 286	12 €		
TOURISME / LOISIRS / HÔTELLERIE / RESTAURATION				
Les métiers de la montagne	901 392	12 €		
Les métiers du goût et des saveurs	901 388	12 €		
Les métiers du sport	901 332	12 €		
Les métiers de l'hôtellerie et de la restauration	901 389	12 €		
Les métiers du tourisme	901 452	12 €		

Montant de la commande ..... €

Frais d'expédition* + ... €

France Métropole : + 6 € (30566) DOM : + 20 € (30585),
UE et Suisse : + 12 € (30583), TOM et étranger hors UE : + 25 € (30586)

*Pour toute commande hors métropole et UE d'un montant supérieur à 100 €, un forfait de 35 € est appliqué (30584).

Total de la commande ..... €

DMM Fin de validité : 31/03/2020

Pour toute commande à destination des DOM, le tarif hors taxes s'applique.
*Merci de nous consulter : **service-clients@onisep.fr***

Commandez en ligne !
librairie.onisep.fr
Version papier ou numérique

Complétez et retournez ce bon de commande accompagné de votre règlement à :

Onisep VPC, 12 mail Barthélemy-Thimonnier, CS 10450 Lognes, 77437 Marne-la-Vallée Cedex 2

VOTRE ADRESSE POSTALE

Nom / Prénom :

Adresse :

Code Postal

Localité : Pays :

Merci d'indiquer l'adresse de facturation si celle-ci diffère de l'adresse de livraison.

E-mail :

À renseigner impérativement pour le suivi de commande.

VOTRE MODE DE PAIEMENT

☐ Règlement par chèque bancaire à l'ordre de : l'agent comptable de l'Onisep

Date et signature obligatoires (valant pour acceptation des conditions générales de vente sur www.onisep.fr)

☐ Si vous ne souhaitez pas recevoir des offres pour nos produits ou services analogues à ceux que vous avez achetés, merci de cocher cette case.

Les formations en Guyane

Rentrée 2020

Tous les métiers sont mixtes

LES FORMATIONS GÉNÉRALES ET TECHNOLOGIQUES

Les enseignements d'exploration, les 2des spécifiques, les langues vivantes 1 et 2 ..... p. 28

Les diplômes généraux et technologiques ..... p. 30

› Les bacs généraux ..... p. 30

› Les bacs technologiques ..... p. 30

Les établissements et leurs formations par communes ..... p. 31

› Les lycées publics ..... p. 31

› Les lycées privés sous contrat ..... p. 32

LES FORMATIONS PROFESSIONNELLES

Les diplômes professionnels par domaines ..... p. 34

Les établissements et leurs formations par communes ..... p. 38

› Les établissements publics (voie scolaire) ..... p. 38

› Les établissements privés sous contrat (voie scolaire) ..... p. 40

› Les établissements de formation par l'apprentissage ..... p. 40

LES FORMATIONS PARTICULIÈRES

› Les sections sportives scolaires ..... p. 41

› Les sections linguistiques ..... p. 41

› Les Ulis ..... p. 42

LES ADRESSES UTILES

› Les CIO (centres d'information et d'orientation) ..... p. 43

› Les MDPH ..... p. 43

› D'autres adresses ..... p. 44

Avertissement

La carte des formations et la capacité d'accueil des établissements connaissent des évolutions ou des adaptations pendant l'année scolaire. Pour en savoir plus sur ces dernières en temps réel, consultez ***www.onisep.fr.***

LES ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS EN 2DE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

LES LANGUES VIVANTES A ET B

Vous trouverez ci-dessous la liste des enseignements optionnels proposés en classe de 2de générale et technologique, classés par ordre alphabétique, ainsi que la liste des langues vivantgees A et B. Les établissements qui proposent ces enseignements sont classés par commune présentée par ordre alphabétique.

LES ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS EN CLASSE DE 2DE *

LV C

Allemand

◆ 973 **Saint-Laurent-du-Maroni** - Lycée polyvalent Bertène Juminer

Chinois

■ 973 **Cayenne** - Externat Saint-Joseph de Cluny
◆ 973 **Saint-Laurent-du-Maroni** - Lycée polyvalent Bertène Juminer

Créole

◆ 973 **Cayenne** - Lycée Félix Eboué
■ 973 **Cayenne** - Lycée Polyvalent Anne-Marie Javouhey
◆ 973 **Rémire-Montjoly** - Lycée polyvalent Lama-Prévot
◆ 973 **Saint-Laurent-du-Maroni** - Lycée polyvalent Bertène Juminer

Espagnol

■ 973 **Cayenne** - Externat Saint-Joseph de Cluny
■ 973 **Cayenne** - Lycée Polyvalent Anne-Marie Javouhey
◆ 973 **Saint-Laurent-du-Maroni** - Lycée polyvalent Lumina Sophie

Néerlandais

◆ 973 **Saint-Laurent-du-Maroni** - Lycée polyvalent Lumina Sophie

Portugais

■ 973 **Cayenne** - Externat Saint-Joseph de Cluny
■ 973 **Cayenne** - Lycée Polyvalent Anne-Marie Javouhey

Arts Plastiques

■ 973 **Cayenne** - Externat Saint-Joseph de Cluny
■ 973 **Cayenne** - Lycée Polyvalent Anne-Marie Javouhey
◆ 973 **Cayenne** - Lycée Félix Eboué
◆ 973 **Cayenne** - Lycée des métiers du bâtiment Balata
◆ 973 **Cayenne** - Lycée polyvalent Melkior et Garré
◆ 973 **Kourou** - LycéePolyvalent Elie Castor
◆ 973 **Mana** - Lycée polyvalent Léopold Elfort
◆ 973 **Rémire-Montjoly** - Lycée polyvalent Lama-Prévot
◆ 973 **Saint-Laurent-du-Maroni** - Lycée polyvalent Lumina Sophie

Arts : Cinéma audiovisuel

◆ 973 **Mana** - Lycée polyvalent Léopold Elfort
◆ 973 **Rémire-Montjoly** - Lycée polyvalent Lama-Prévot

Création et innovation technologiques

◆ 973 **Kourou** - Lycée Général et Technologique Gaston Monnerville
◆ 973 **Rémire-Montjoly** - Lycée Léon Gontran Damas
◆ 973 **Cayenne** - Lycée polyvalent Melkior et Garré

Écologie, agronomie, territoire, développement durable

◆ 973 **Macouria** - LEGTA de Matiti
■ 973 **Saint-Laurent-du-Maroni** - Ensemble Catholique Agricole Cécile CHEVILLET

Éducation physique et sportive

◆ 973 **Saint-Laurent-du-Maroni** - Lycée polyvalent Bertène Juminer

Histoire de l'art

◆ 973 **Cayenne** - Lycée polyvalent Melkior et Garré
◆ 973 **Rémire-Montjoly** - Lycée polyvalent Lama-Prévot
◆ 973 **Kourou** - Lycée Général et Technologique Gaston Monnerville

Langues et cultures de l'Antiquité : Latin

■ 973 **Cayenne** - Externat Saint-Joseph de Cluny
◆ 973 **Kourou** - Lycée Général et Technologique Gaston Monnerville
◆ 973 **Rémire-Montjoly** - Lycée Léon Gontran Damas
◆ 973 **Saint-Laurent-du-Maroni** - Lycée polyvalent Lumina Sophie

SOUS RÉSERVE DE VALIDATION, N'HÉSITEZ PAS À VOS RAPPROCHER DES ÉTABLISSEMENTS.

Musique
■ 973 **Cayenne** - Externat Saint-Joseph de Cluny
◆ 973 **Rémire-Montjoly** - Lycée Léon Gontran Damas

Patrimoine
◆ 973 **Cayenne** - Lycée polyvalent Melkior et Garré

Théâtre
◆ 973 **Cayenne** - Lycée Félix Eboué
◆ 973 **Cayenne** - Lycée polyvalent Melkior et Garré
◆ 973 **Kourou** - Lycée Général et Technologique Gaston Monnerville
◆ 973 **Saint-Laurent-du-Maroni** - Lycée polyvalent Bertène Juminer

Santé et social
◆ 973 **Cayenne** - Lycée polyvalent Melkior et Garré
◆ 973 **Kourou** - Lycée Général et Technologique Gaston Monnerville
◆ 973 **Saint-Laurent-du-Maroni** - Lycée polyvalent Bertène Juminer

Sciences de l'ingénieur
■ 973 **Cayenne** - Lycée Polyvalent Anne-Marie Javouhey
◆ 973 **Kourou** - Lycée Général et Technologique Gaston Monnerville
◆ 973 **Rémire-Montjoly** - Lycée Léon Gontran Damas
◆ 973 **Rémire-Montjoly** - Lycée polyvalent Lama-Prévot
◆ 973 **Saint-Laurent-du-Maroni** - Lycée polyvalent Raymond Tarcy

Sciences et laboratoire
■ 973 **Cayenne** - Externat Saint-Joseph de Cluny
◆ 973 **Kourou** - Lycée Général et Technologique Gaston Monnerville
◆ 973 **Mana** - Lycée polyvalent Léopold Elfort
◆ 973 **Rémire-Montjoly** - Lycée polyvalent Lama-Prévot
◆ 973 **Saint-Laurent-du-Maroni** - Lycée polyvalent Bertène Juminer
◆ 973 **Saint-Laurent-du-Maroni** - Lycée polyvalent Lumina Sophie

SOUS RÉSERVE DE VALIDATION, N'HÉSITEZ PAS À VOS RAPPROCHER DES ÉTABLISSEMENTS.

LES LANGUES VIVANTES A ET B

LV A

Américain
◆ 973 **Cayenne** - Lycée polyvalent Melkior et Garré

Anglais
Tous les établissements.

Brésilien
◆ 973 **Cayenne** - Lycée polyvalent Melkior et Garré

Espagnol
◆ 973 **Cayenne** - Lycée polyvalent Melkior et Garré

Portugais
◆ 973 **Cayenne** - Lycée polyvalent Melkior et Garré

LV B

Allemand
◆ 973 **Kourou** - Lycée Général et Technologique Gaston Monnerville

Anglais
Nombreux établissements.

Créole
◆ 973 **Kourou** - Lycée Général et Technologique Gaston Monnerville

Espagnol
■ 973 **Cayenne** - Externat Saint-Joseph de Cluny
◆ 973 **Cayenne** - Lycée Félix Eboué
■ 973 **Cayenne** - Lycée Polyvalent Anne-Marie Javouhey
◆ 973 **Cayenne** - Lycée polyvalent Melkior et Garré
◆ 973 **Kourou** - Lycée Général et Technologique Gaston Monnerville
◆ 973 **Macouria** - LEGTA de Matiti
◆ 973 **Mana** - Lycée polyvalent Léopold Elfort
◆ 973 **Rémire-Montjoly** - Lycée Léon Gontran Damas
◆ 973 **Rémire-Montjoly** - Lycée polyvalent Lama-Prévot
◆ 973 **Saint-Laurent-du-Maroni** - Lycée polyvalent Bertène Juminer
◆ 973 **Saint-Laurent-du-Maroni** - Lycée polyvalent Lumina Sophie
◆ 973 **Saint-Laurent-du-Maroni** - Lycée polyvalent Raymond Tarcy

Néerlandais
◆ 973 **Saint-Laurent-du-Maroni** - Lycée polyvalent Bertène Juminer
◆ 973 **Saint-Laurent-du-Maroni** - Lycée polyvalent Lumina Sophie
◆ 973 **Saint-Laurent-du-Maroni** - Lycée polyvalent Raymond Tarcy

Portugais
■ 973 **Cayenne** - Externat Saint-Joseph de Cluny
◆ 973 **Cayenne** - Lycée Félix Eboué
■ 973 **Cayenne** - Lycée Polyvalent Anne-Marie Javouhey
◆ 973 **Cayenne** - Lycée polyvalent Melkior et Garré
◆ 973 **Kourou** - Lycée Général et Technologique Gaston Monnerville
◆ 973 **Macouria** - LEGTA de Matiti
◆ 973 **Mana** - Lycée polyvalent Léopold Elfort
◆ 973 **Rémire-Montjoly** - Lycée Léon Gontran Damas
◆ 973 **Rémire-Montjoly** - Lycée polyvalent Lama-Prévot
◆ 973 **Saint-Laurent-du-Maroni** - Lycée polyvalent Bertène Juminer
◆ 973 **Saint-Laurent-du-Maroni** - Lycée polyvalent Lumina Sophie
◆ 973 **Saint-Laurent-du-Maroni** - Lycée polyvalent Raymond Tarcy

◆ enseignement public
■ enseignement privé

LES DIPLÔMES GÉNÉRAUX ET TECHNOLOGIQUES

Baccalauréat général

Préparé dans tous les lycées (hors lycées professionnels).

Baccalauréats technologiques

Bac STAV spécialité aménagement et valorisation des espaces

◆ 973 **Macouria** - Lycée général technologique et professionnel agricole de Macouria

Bac STAV spécialité technologies de la production agricole

◆ 973 **Macouria** - Lycée général technologique et professionnel agricole de Macouria

Bac STHR - spécialité hôtellerie restauration

◆ 973 **Cayenne** - Lycée polyvalent Melkior et Garré

Bac STI2D - spécialité architecture et construction

◆ 973 **Rémire-Montjoly** - Lycée Léon Gontran Damas
◆ 973 **Kourou** - Lycée Général et Technologique Gaston Monnerville

Bac STI2D - spécialité énergies et environnement

◆ 973 **Kourou** - Lycée Général et Technologique Gaston Monnerville
◆ 973 **Rémire-Montjoly** - Lycée Léon Gontran Damas

Bac STI2D - spécialité innovation technologique et éco-conception

◆ 973 **Kourou** - Lycée Général et Technologique Gaston Monnerville
◆ 973 **Rémire-Montjoly** - Lycée polyvalent Léon Gontran Damas

Bac STI2D - spécialité systèmes d'information et numérique

◆ 973 **Kourou** - Lycée Général et Technologique Gaston Monnerville
◆ 973 **Rémire-Montjoly** - Lycée polyvalent Léon Gontran Damas (Uniquement en 1ère)

Bac STL - spécialité biotechnologies

◆ 973 **Cayenne** - Lycée polyvalent Félix Eboué

Bac STL - spécialité sciences physiques et chimiques en laboratoire

◆ 973 **Kourou** - Lycée Général et Technologique Gaston Monnerville
◆ 973 **Rémire-Montjoly** - Lycée polyvalent Lama-Prévot

Bac STMG - spécialité gestion et finance

◆ 973 **Cayenne** - Lycée polyvalent Félix Eboué
■ 973 **Cayenne** - Lycée Polyvalent Anne-Marie Javouhey
◆ 973 **Cayenne** - Lycée polyvalent Melkior et Garré
◆ 973 **Kourou** - Lycée Général et Technologique Gaston Monnerville
◆ 973 **Mana** - Lycée polyvalent Léopold Elfort
◆ 973 **Saint-Laurent-du-Maroni** - Lycée polyvalent Lumina Sophie

Bac STMG - spécialité mercatique (marketing)

◆ 973 **Cayenne** - Lycée polyvalent Félix Eboué
■ 973 **Cayenne** - Lycée Polyvalent Anne-Marie Javouhey
◆ 973 **Cayenne** - Lycée polyvalent Melkior et Garré
◆ 973 **Kourou** - Lycée Général et Technologique Gaston Monnerville
◆ 973 **Mana** - Lycée polyvalent Léopold Elfort

Bac STMG - spécialité ressources humaines et communication

◆ 973 **Cayenne** - Lycée polyvalent Félix Eboué
■ 973 **Cayenne** - Lycée Polyvalent Anne-Marie Javouhey
◆ 973 **Cayenne** - Lycée polyvalent Melkior et Garré
◆ 973 **Kourou** - Lycée Général et Technologique Gaston Monnerville
◆ 973 **Saint-Laurent-du-Maroni** - Lycée polyvalent Lumina Sophie

Bac STMG - spécialité systèmes d'information de gestion

◆ 973 **Cayenne** - Lycée polyvalent Melkior et Garré
◆ 973 **Kourou** - Lycée Général et Technologique Gaston Monnerville
◆ 973 **Mana** - Lycée polyvalent Léopold Elfort

Bac ST2S

◆ 973 **Cayenne** - Lycée polyvalent Melkior et Garré
◆ 973 **Kourou** - Lycée Général et Technologique Gaston Monnerville
◆ 973 **Saint-Laurent-du-Maroni** - Lycée polyvalent Bertène Juminer

LES ÉTABLISSEMENTS ET LEURS FORMATIONS PAR COMMUNES

On trouvera présentés ci-dessous les baccalauréats généraux et technologiques classés par communes et noms des établissements (publics ou privés sous contrat).

LES LYCÉES PUBLICS *(VOIE SCOLAIRE)*

973 Guyane

CAYENNE 97306 Cedex
Lycée polyvalent Félix Eboué, Rocade Sud, BP 6021
Tél. 0594 29 65 80
https://lgt-felix-eboue.eta.ac-guyane.fr/

Diplômes préparés
Bac Général
Bac STL spécialité biotechnologies
Bac STMG spécialité gestion et finance
Bac STMG spécialité mercatique (marketing)
Bac STMG spécialité ressources humaines et communication

Langues vivantes
- LV A : anglais
- LV B : espagnol, portugais

Option en 2nde
- Voir page 31

Section particulière
- Sections européenne : anglais

CAYENNE 97305 Cedex
Lycée polyvalent Melkior et Garré, Route de Montabo, BP 5017
Tél. 0594 29 78 20
https://lpo-melkior-garre.eta.ac-guyane.fr/

Diplômes préparés
Bac Général
Bac STHR spécialité hôtellerie restauration
Bac STMG spécialité gestion et finance
Bac STMG spécialité mercatique (marketing)
Bac STMG spécialité ressources humaines et communication
Bac STMG spécialité systèmes d'information de gestion
Bac ST2S

Langues vivantes
- LV A : américain, anglais, espagnol, portugais
- LV B : anglais, espagnol, portugais

Option en 2nde
- Voir page 31

Sections particulières
- Sections européennes : anglais, espagnol, portugais
- Sections internationales : américain, brésilien

KOUROU 97388
Lycée polyvalent Elie Castor, Rue Edjide Duchesne, BP 803
Tél. 0594 22 36 94
https://lp-elie-castor.eta.ac-guyane.fr/
Internat garçons-filles
Langues vivantes : anglais, créole, espagnol, portugais

Diplômes préparés
Bac Général

KOUROU 97387 Cedex
Lycée général et Technologique Gaston Monnerville, Rue du lycée, BP 712
Tél. 05 94 32 82 00
https://lgt-gaston-monnerville.eta.ac-guyane.fr/
Internat garçons-filles

Diplômes préparés
Bac Général
Bac STI2D spécialité architecture et construction
Bac STI2D spécialité énergies et environnement
Bac STI2D spécialité innovation technologique et éco-conception
Bac STI2D spécialité systèmes d'information et numérique
Bac STL spécialité sciences physiques et chimiques en laboratoire
Bac STMG spécialité gestion et finance
Bac STMG spécialité mercatique (marketing)
Bac STMG spécialité ressources humaines et communication
Bac STMG spécialité systèmes d'information de gestion
Bac ST2S

Langues vivantes
- LV A : anglais
- LV B : allemand, espagnol, portugais, créole

Option en 2nde
- Langues et cultures de l'antiquité : Latin
- Théâtre

Sections particulières
- Section européenne : espagnol (pour la classe de 2nde)
- Sections sportives : athlétisme

MACOURIA 97355
Lycée général technologique et professionnel agricole de Macouria, Savane de Matiti, BP 5012
Tél. 05 94 38 76 26
www.epl.guyane.educagri.fr/
Internat garçons-filles

Diplômes préparés
Bac STAV aménagement et valorisation des espaces,
Bac STAV technologies de la production agricole

Langues vivantes
- LV A : anglais
- LV B : anglais, espagnol

Option en 2nde
- Voir page 31

MANA 97360
Lycée polyvalent Léopold Elfort, Terre Rouge
Tél. 05 94 27 80 43
https://lpo-leopold-elfort.eta.ac-guyane.fr/
Internat garçons-filles

Diplômes préparés
Bac Général
Bac STMG spécialité gestion et finance
Bac STMG spécialité mercatique (marketing)
Bac STMG spécialité systèmes d'information de gestion

Langues vivantes
- LV A : anglais
- LV B : espagnol, portugais

Option en 2nde
- Arts plastiques
- Cinéma -Audiosivuel
- Sciences et laboratoire

Sections particulières
- Section sportive : rugby

MATOURY 97351
Lycée professionnel des métiers du bâtiment, Chemin de La Chaumière , BP 5019
Tél. 0594 35 07 83
Langue vivante : anglais
https://lp-des-metiers-du-batiment.eta.ac-guyane.fr/

Diplômes préparés
Bac Général

Langues vivantes
- LV A : anglais
- LV B : espagnol, portugais

Option en 2nde
- Sciences et Vie de la Terre

RÉMIRE-MONTJOLY 97354 Cedex
Lycée polyvalent Léon Gontran Damas, Chemin Vidal, BP 5008
Tél. 0594 25 12 00
https://lgt-leon-gontran-damas.eta.ac-guyane.fr

Diplômes préparés
Bac Général
Bac STI2D spécialité architecture et construction
Bac STI2D spécialité énergies et environnement
Bac STI2D spécialité systèmes d'information et numérique
Bac STI2D spécialité innovation technologique et éco-conception

Langues vivantes
- LV1 : anglais
- LV2 : espagnol, portugais

Option en 2nde
- Langues et cultures de l'antiquité : Latin
- Arts : musique, théâtre
- Sciences de l'ingénieur

Section particulière
- Section européenne : anglais

RÉMIRE-MONTJOLY 97354
Lycée polyvalent Lama-Prévot, quartier de moulin à vent
Tél. 05 94 29 35 25
https://lpo-lama-prevot.eta.ac-guyane.fr/
Internat garçons-filles

Diplômes préparés
Bac Général
Bac STL spécialité physique chimie de laboratoire

Langues vivantes
- LV A : anglais
- LV B : espagnol, portugais

Option en 2nde
- LV C : portugais
- Arts : cinéma audiovisuel
- Histoire de l'art
- Sciences et laboratoire

Sections particulières
- Section européenne : anglais, espagnol

SAINT-LAURENT-DU-MARONI 97320
Lycée polyvalent Bertène Juminer, Route de Saint-Maurice, BP 57
Tél. 0594 34 22 00
https://lpo-bertene-juminer.eta.ac-guyane.fr/
Internat garçons-filles

Diplômes préparés
Bac Général
Bac ST2S

Langues vivantes
- LV A : anglais
- LV B: espagnol, néerlandais, portugais

Option en 2nde
- LVC : allemand, créole, chinois
- Education physique et sportive
- Santé social
- Sciences et laboratoire
- Théâtre

Sections particulières
- Section européenne : anglais, espagnol

SAINT-LAURENT-DU-MARONI 97320
Lycée polyvalent Lumina Sophie, Chemin des Sables Blancs, BP 112
Tél. 0594 34 09 40
https://lpo-lumina-sophie.eta.ac-guyane.fr/
Internat garçons-filles

Diplômes préparés
Bac Général
Bac STMG spécialité gestion et finance
Bac STMG spécialité ressources humaines et communication

Langues vivantes
- LV A : anglais
- LV B : espagnol, néerlandais, portugais

Option en 2nde
- Arts plastiques
- Sciences et laboratoire
- LV C : espagnol, néerlandais
- Langues et cultures de l'antiquité : latin

SAINT-LAURENT-DU-MARONI 97393
Lycée polyvalent Raymond Tarcy, 4001 avenue Gaston Monnerville, BP 142
Tél. 05 94 27 97 96
https://lp-raymond-tarcy.eta.ac-guyane.fr

Accessibilité handicapés

Langues vivantes : anglais, espagnol, néerlandais, portugais

Diplômes préparés
Bac Général

Langues vivantes
- LV A : anglais
- LV B : espagnol, néerlandais, portugais

Option en 2nde
- Sciences de l'ingénieur

LES LYCÉES PRIVÉS SOUS CONTRAT

973 Guyane

CAYENNE 97301 Cedex
Externat Saint-Joseph de Cluny, 15 rue Lallouette, BP 259
Tél. 05 94 28 28 58
www.externatsaintjosephcayenne.com/

Diplômes préparés
Bac Général

Langues vivantes
- LV A: anglais
- LV B : espagnol, portugais

Option en 2nde
- Voir page 31

Section particulière
- Section européenne : anglais

CAYENNE 97328
Lycée Polyvalent Anne-Marie Javouhey, Cité des Manguiers, BP 361
Tél. 05 94 29 64 85

Diplômes préparés
Bac STMG spécialité gestion et finance
Bac STMG spécialité mercatique (marketing)
Bac STMG spécialité ressources humaines et communication

Langues vivantes
- LV A : anglais
- LV B : espagnol, portugais

Option en 2nde
- Voir page 31

RÉMIRE-MONTJOLY 97354 Cedex
Lycée polyvalent Sainte-thérèse
8 rue Omer Clamaran
Tél. 0594 38 06 35
www.college-prive-guyane.fr/

Diplômes préparés
Bac Général

Langues vivantes
- LV A: anglais
- LV B : espagnol, portugais

Option en 2nde
- Voir page 31

Options facultatives
- Arts : arts plastiques I Arts : musique

Section particulière
- Section européenne : anglais

SAINT-LAURENT-DU-MARONI 97320
Ensemble Catholique Agricole Cécile CHEVIET, 31 allée des citronnelles, 65
Tél. 0594279713

Diplômes préparés
Bac Général - spécialité Écologie, agronomie et territoires

Option en 2nde
- Voir page 31

Les nouvelles dispositions introduites par les réformes du lycée, font que la répartition des enseignements optionnels dispensés dans les établissements de l'académie, en classe de 2nde GT, n'est pas encore disponible.

Nous invitons les familles souhaitant obtenir des informations rapidement, à prendre contact avec les lycées afin d'avoir connaissance des options éventuellement proposées.

BO LE BULLETIN OFFICIEL DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Bulletin officiel n° 29 du 19-7-2018

Annexe 1 : classe de seconde générale et technologique – liste et volumes horaires des enseignements

Enseignements	Horaire élève
Enseignements communs	
Français	4 h
Histoire-géographie	3 h
LVA et LVB (enveloppe globalisée) (a) (b)	5 h 30
Sciences économiques et sociales	1 h 30
Mathématiques	4 h
Physique-chimie	3 h
Sciences de la vie et de la Terre	1 h 30
Éducation physique et sportive	2 h
Enseignement moral et civique	18 h annuelles
Sciences numériques et technologie	1 h 30
Accompagnement personnalisé (c)	
Accompagnement au choix de l'orientation (d)	
Heures de vie de classe	
Enseignements optionnels	
1 enseignement général au choix parmi	
Langues et cultures de l'Antiquité : latin (e)	3 h
Langues et cultures de l'Antiquité : grec (e)	3 h
Langue vivante C (a) (b)	3 h
Arts : au choix parmi arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou musique ou théâtre	3 h
Éducation physique et sportive	3 h
Arts du cirque	6 h
Écologie-agronomie-territoires-développement durable (f)	3 h
1 enseignement technologique au choix parmi	
Management et gestion	1 h 30
Santé et social	1 h 30
Biotechnologies	1 h 30
Sciences et laboratoire	1 h 30
Sciences de l'ingénieur	1 h 30
Création et innovation technologiques	1 h 30
Création et culture – design	6 h
Hippologie et équitation ou autres pratiques sportives (f)	3 h
Pratiques sociales et culturelles (f)	3 h
Pratiques professionnelles (f)	3 h
Atelier artistique	72 h annuelles

(a) La langue vivante B ou C peut être étrangère ou régionale.
(b) Enseignement auquel peut s'ajouter une heure avec un assistant de langue.
(c) Volume horaire déterminé selon les besoins des élèves.
(d) 54 h, à titre indicatif, selon les besoins des élèves et les modalités de l'accompagnement à l'orientation mises en place dans l'établissement.
(e) Les enseignements optionnels de LCA latin et grec peuvent être choisis en plus des enseignements optionnels suivis par ailleurs.
(f) Enseignements assurés uniquement dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole.

LES DIPLÔMES PROFESSIONNELS PAR DOMAINES

Vous trouverez ci-dessous la liste des diplômes professionnels (bacs professionnels, CAP) regroupés en 16 domaines. Pour chaque diplôme, les lieux de préparation sont indiqués par commune, nom de l'établissement et le statut (scolaire et/ou apprentissage).

Agriculture, élevage, aménagement, forêt

CAP Agent de développement des activités locales

- option tourisme
◆ 973 **Mana** - Lycée polyvalent Léopold Elfort
◆ 973 **Maripasoula** - Collège Gran Man Difou

- option activité familiale, artisanal et touristique
◆ 973 **Mana** - Lycée polyvalent Léopold Elfort

CAP agricole Agricultures des régions chaudes

A 973 **Macouria** - Lycée professionnel EPLEFPA de Matiti
■ 973 **Saint-Laurent-du-Maroni** - Ensemble Scolaire Cécile Cheviet

CAP agricole Jardinier paysagiste

A 973 **Macouria** - Lycée professionnel EPLEFPA de Matiti

CAP agricole Métiers de l'agriculture

■ 973 **Mana** - Maison familiale rurale Apatou
■ 973 **Mana** - Maison familiale rurale Mana
■ 973 **Régina** - Maison familiale rurale Régina

CAP agricole Travaux forestiers

A 973 **Macouria** - Lycée professionnel EPLEFPA de Matiti

BAC PRO Conduite et gestion de l'exploitation agricole option systèmes à dominante cultures

◆ 973 **Macouria** - Lycée professionnel EPLEFPA de Matiti

BAC PRO Conduite et gestion de l'exploitation agricole option systèmes à dominante élevage

◆ 973 **Macouria** - Lycée professionnel EPLEFPA de Matiti
■ 973 **Mana** - Maison familiale rurale Mana

Bac Pro Nature-Jardin-Paysage-Forêt

- option travaux paysagers
◆ **973 Macouria** - Lycée professionnel EPLEFPA de Matiti

BAC PRO Productions horticoles

◆ 973 **Macouria** - Lycée professionnel EPLEFPA de Matiti

Alimentation, hôtellerie, restauration

CAP Production et Service en Restaurations

◆ 973 **Cayenne** - Lycée polyvalent Melkior et Garré
◆ 973 **Saint-Laurent-du-Maroni** - Lycée polyvalent Lumina Sophie

CAP Assistant technique en milieux familial et collectif

◆ 973 **Cayenne** - Lycée polyvalent Melkior et Garré
◆ 973 **Kourou** - Lycée polyvalent Elie Castor
◆ 973 **Maripasoula** - Collège Gran Man Difou
◆ 973 **Saint-Laurent-du-Maroni** - Lycée polyvalent Lumina Sophie

CAP Charcutier-traiteur

◆ 973 **Mana** - Lycée polyvalent Léopold Elfort

CAP Cuisine

A 973 **Cayenne** - CFA de la Chambre de métiers de la Guyane
◆ 973 **Cayenne** - Lycée polyvalent Melkior et Garré
◆ 973 **Saint-Laurent-du-Maroni** - Lycée polyvalent Bertène Juminer

CAP Menuisier Installateur

◆ 973 **Kourou** - Lycée polyvalent Elie Castor

CAP Pâtissier

A 973 **Cayenne** - CFA de la Chambre de métiers de la Guyane
◆ 973 **Saint-Laurent-du-Maroni** - Lycée polyvalent Bertène Juminer

CAP Poissonnier

◆ 973 **Mana** - Lycée polyvalent Léopold Elfort

CAP Commercialisation et service en Hôtel-Café-Restaurant

A 973 **Cayenne** - CFA de la Chambre de métiers de la Guyane
◆ 973 **Cayenne** - Lycée polyvalent Melkior et Garré
◆ 973 **Kourou** - Lycée polyvalent Elie Castor
◆ 973 **Saint-Laurent-du-Maroni** - Lycée polyvalent Bertène Juminer

BAC PRO Boucher charcutier traiteur

◆ 973 **Mana** - Lycée polyvalent Léopold Elfort

BAC PRO Commercialisation et services en restauration

◆ 973 **Cayenne** - Lycée polyvalent Melkior et Garré
◆ 973 **Saint-Laurent-du-Maroni** - Lycée polyvalent Bertène Juminer

BAC PRO Cuisine

◆ 973 **Cayenne** - Lycée polyvalent Melkior et Garré
◆ 973 **Saint-Laurent-du-Maroni** - Lycée polyvalent Bertène Juminer

BAC PRO Technicien conseil vente en produits agro-alimentaires

■ 973 **Saint-Laurent-du-Maroni** - Ensemble Scolaire Cécile Cheviet

Automobile, engins

CAP Maintenance des matériels option C matériels d'espaces verts

◆ 973 **Cayenne** - Lycée professionnel Jean-Marie Michotte
◆ 973 **Saint-Laurent-du-Maroni** - Lycée polyvalent Raymond Tarcy

CAP Maintenance des véhicules option motocycles

◆ 973 **Cayenne** - Lycée professionnel Jean-Marie Michotte
◆ 973 **Saint-Laurent-du-Maroni** - Lycée polyvalent I Raymond Tarcy

CAP Maintenance des véhicules option voitures particulières

A 973 **Cayenne** - CFA de la Chambre de métiers de la Guyane
◆ 973 **Cayenne** - Lycée professionnel Jean-Marie Michotte
◆ 973 **Saint-Laurent-du-Maroni** - Lycée polyvalent Raymond Tarcy

BAC PRO Maintenance des véhicules option A voitures particulières

◆ 973 **Cayenne** - Lycée professionnel Jean-Marie Michotte
◆ 973 **Saint-Laurent-du-Maroni** - Lycée polyvalent Raymond Tarcy

BAC PRO Maintenance des véhicules option B véhicules de transport routier

◆ 973 **Saint-Laurent-du-Maroni** - Lycée polyvalent Raymond Tarcy

Bâtiment, travaux publics

CAP Carreleur mosaïste

◆ 973 **Matoury** - Lycée des métiers du bâtiment
◆ 973 **Saint-Laurent-du-Maroni** - Lycée polyvalent Bertène Juminer

CAP Constructeur en béton armé du bâtiment
◆ 973 **Matoury** - Lycée des métiers du bâtiment

CAP Constructeur en canalisations des travaux publics
◆ 973 **Matoury** - Lycée des métiers du bâtiment

CAP Monteur en Installations sanitaires
A 973 **Cayenne** - CFA de la Chambre de métiers de la Guyane
◆ 973 **Kourou** - Lycée polyvalent Elie Castor
◆ 973 **Matoury** - Lycée des métiers du bâtiment
◆ 973 **Saint-Laurent-du-Maroni** - Lycée polyvalent Raymond Tarcy

CAP Maçon
◆ 973 **Matoury** - Lycée des métiers du bâtiment
◆ 973 **Saint-Laurent-du-Maroni** - Lycée polyvalent Bertène Juminer

CAP Maintenance de bâtiments de collectivités
◆ 973 **Maripasoula** - Collège Gran Man Difou
◆ 973 **Saint-Laurent-du-Maroni** - Lycée polyvalent Raymond Tarcy

CAP Peintre-applicateur de revêtements
◆ 973 **Matoury** - Lycée des métiers du bâtiment
◆ 973 **Saint-Laurent-du-Maroni** - Lycée polyvalent Raymond Tarcy

CAP Plâtrier - plaquiste
◆ 973 **Matoury** - Lycée des métiers du bâtiment

BAC PRO Aménagement et finition du bâtiment
◆ 973 **Matoury** - Lycée des métiers du bâtiment

BAC PRO Intervention sur patrimoine bâti
◆ 973 **Saint-Laurent-du-Maroni** - Lycée polyvalent Bertène Juminer

BAC PRO Technicien d'études du bâtiment option A : études et économie
◆ 973 **Matoury** - Lycée des métiers du bâtiment
◆ 973 **Saint-Laurent-du-Maroni** - Lycée polyvalent Raymond Tarcy

BAC PRO Technicien d'études du bâtiment option B : assistant en architecture
◆ 973 **Matoury** - Lycée des métiers du bâtiment

BAC PRO Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros oeuvre
◆ 973 **Matoury** - Lycée des métiers du bâtiment
◆ 973 **Saint-Laurent-du-Maroni** - Lycée polyvalent Bertène Juminer

BAC PRO Technicien géomètre - topographe
◆ 973 **Matoury** - Lycée des métiers du bâtiment

Bois, ameublement

CAP Charpentier bois
◆ 973 **Matoury** - Lycée des métiers du bâtiment
◆ 973 **Saint-Laurent-du-Maroni** - Lycée polyvalent Bertène Juminer

CAP Ebéniste
◆ 973 **Kourou** - Lycée polyvalent Elie Castor

CAP Menuisier fabricant de menuiserie, mobilier et agencement
◆ 973 **Saint-Laurent-du-Maroni** - Lycée polyvalent Bertène Juminer

CAP Menuisier installateur
◆ 973 **Kourou** - Lycée polyvalent Elie Castor

BAC PRO Technicien constructeur bois
◆ 973 **Saint-Laurent-du-Maroni** - Lycée polyvalent Bertène Juminer
◆ 973 **Matoury** - Lycée des métiers du bâtiment

BAC PRO Technicien menuisier-agenceur
◆ 973 **Kourou** - Lycée polyvalent Elie Castor
◆ 973 **Saint-Laurent-du-Maroni** - Lycée polyvalent Bertène Juminer

Chimie, physique

CAP Propreté de l'environnement urbain-collecte et recyclage
◆ 973 **Rémire-Montjoly** - Lycée polyvalent Lama-Prévot

BAC PRO Procédés de la chimie, de l'eau et des papiers-cartons
◆ 973 **Rémire-Montjoly** - Lycée polyvalent Lama-Prévot

Commerce, vente

CAP Employé de commerce multi-spécialités
■ 973 **Cayenne** - Lycée Polyvalent Anne-Marie Javouhey
◆ 973 **Cayenne** - Lycée professionnel Max Josephine
◆ 973 **Kourou** - Lycée polyvalent Elie Castor
◆ 973 **Saint-Laurent-du-Maroni** - Lycée polyvalent Raymond Tarcy

CAP Employé de vente spécialisé option A produits alimentaires

◆ 973 **Cayenne** - Lycée professionnel Max Josephine
◆ 973 **Mana** - Lycée polyvalent Léopold Elfort

CAP Employé de vente spécialisé option B produits d'équipement courant
■ 973 **Cayenne** - Lycée Polyvalent Anne-Marie Javouhey
◆ 973 **Kourou** - Lycée polyvalent Elie Castor
◆ 973 **Saint-Laurent-du-Maroni** - Lycée polyvalent Raymond Tarcy

CAP Employé de vente spécialisé option C services à la clientèle
◆ 973 **Kourou** - Lycée polyvalent Elie Castor
◆ 973 **Mana** - Lycée polyvalent Léopold Elfort

BAC PRO Métier de l'accueil
■ 973 **Cayenne** - Lycée Polyvalent Anne-Marie Javouhey
◆ 973 **Cayenne** - Lycée professionnel Max Josephine
◆ 973 **Kourou** - Lycée polyvalent Elie Castor
◆ 973 **Mana** - Lycée polyvalent Léopold Elfort
◆ 973 **Saint-Laurent-du-Maroni** - Lycée polyvalent Raymond Tarcy

BAC PRO Artisanat et Métiers d'art
- option : marchandisage visuel
◆ 973 **Cayenne** - Lycée polyvalent Melkior et Garré

BAC PRO Métiers du Commerce et de la vente
- option A : animation et gestion de l'espace commercial
■ 973 **Cayenne** - Lycée Polyvalent Anne-Marie Javouhey
◆ 973 **Cayenne** - Lycée professionnel Max Josephine
◆ 973 **Mana** - Lycée polyvalent Léopold Elfort
◆ 973 **Saint-Laurent-du-Maroni** - Lycée polyvalent Lumina Sophie

- option B : prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale
■ 973 **Cayenne** - Lycée Polyvalent Anne-Marie Javouhey
◆ 973 **Cayenne** - Lycée professionnel Max Josephine
◆ 973 **Mana** - Lycée polyvalent Léopold Elfort
◆ 973 **Saint-Laurent-du-Maroni** - Lycée polyvalent Raymond Tarcy

BAC PRO Poissonnier écailler traiteur
◆ 973 **Mana** - Lycée polyvalent Léopold Elfort

Electricité, électronique, énergie

CAP Installateur en froid et conditionnement d'air
A 973 **Cayenne** - CFA de la Chambre de métiers de la Guyane

CAP Electricien
A 973 **Cayenne** - CFA de la Chambre de métiers de la Guyane
◆ 973 **Cayenne** - Lycée professionnel Jean-Marie Michotte
◆ 973 **Saint-Laurent-du-Maroni** - Lycée polyvalent Raymond Tarcy

BAC PRO Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés
◆ 973 **Cayenne** - Lycée professionnel Jean-Marie Michotte
◆ 973 **Saint-Laurent-du-Maroni** - Lycée polyvalent Raymond Tarcy

BAC PRO Systèmes électroniques numériques
- électronique industrielle embarquée
◆ 973 **Cayenne** - Lycée professionnel Jean-Marie Michotte

- télécommunications et réseaux
◆ 973 **Cayenne** - Lycée professionnel Jean-Marie Michotte

BAC PRO Technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques
◆ 973 **Kourou** - Lycée polyvalent Elie Castor

◆ enseignement public (voie scolaire)
■ enseignement privé (voie scolaire)
A apprentissage

BAC PRO Technicien du froid et du conditionnement d'air

◆ 973 **Kourou** - Lycée polyvalent Elie Castor

Gestion-administration

BAC PRO Gestion-administration

■ 973 **Cayenne** - Lycée Polyvalent Anne-Marie Javouhey

◆ 973 **Cayenne** - Lycée professionnel Max Josephine

◆ 973 **Kourou** - Lycée polyvalent Elie Castor

◆ 973 **Saint-Laurent-du-Maroni** - Lycée polyvalent Lumina Sophie

Hygiène, sécurité

CAP Agent de la qualité de l'eau

◆ 973 **Rémire-Montjoly** - Lycée polyvalent Lama-Prévot

CAP Agent de propreté et d'hygiène

◆ 973 **Rémire-Montjoly** - Lycée polyvalent Lama-Prévot

◆ 973 **Saint-Laurent-du-Maroni** - Lycée polyvalentLumina Sophie

CAP Agent de sécurité

◆ 973 **Cayenne** - Lycée professionnel Jean-Marie Michotte

BAC PRO Métiers de la sécurité

◆ 973 **Kourou** - Lycée polyvalent Elie Castor

BAC PRO Gestion des pollutions et protection de l'environnement

◆ 973 **Rémire-Montjoly** - Lycée polyvalent Lama-Prévot

BAC PRO Hygiène, propreté, stérilisation

◆ 973 **Rémire-Montjoly** - Lycée polyvalent Lama-Prévot

◆ 973 **Saint-Laurent-du-Maroni** - Lycée polyvalent Lumina Sophie

Industries graphiques

BAC PRO Artisanat et métiers d'art option communication visuelle

◆ 973 **Matoury** - Lycée des métiers du bâtiment

Matériaux : métaux, plastiques, papier

CAP Peinture en carrosserie

◆ 973 **Cayenne** - Lycée professionnel Jean-Marie Michotte

CAP Réparation des carrosseries

◆ 973 **Cayenne** - Lycée professionnel Jean-Marie Michotte

CAP Serrurier métallier

A 973 **Cayenne** - CFA de la Chambre de métiers de la Guyane

◆ 973 **Cayenne** - Lycée professionnel Jean-Marie Michotte

BAC PRO Technicien en chaudronnerie industrielle

◆ 973 **Cayenne** - Lycée professionnel Jean-Marie Michotte

Productique, mécanique

BAC PRO Maintenance des équipements industriels

◆ 973 **Cayenne** - Lycée professionnel Jean-Marie Michotte

Santé, social, soins

CAP Coiffure

A 973 **Cayenne** - CFA de la Chambre de métiers de la Guyane

CAP Esthétique, cosmétique, parfumerie

A 973 **Cayenne** - CFA de la Chambre de métiers de la Guyane

CAP Accompagnant Educatif - Petite enfance

A 973 **Cayenne** - CFA de la Chambre de métiers de la Guyane

◆ 973 **Cayenne** - Lycée polyvalent Melkior et Garré

◆ 973 **Kourou** - Lycée polyvalent Elie Castor

◆ 973 **Saint-Laurent-du-Maroni** - Lycée polyvalent Bertène Juminer

CAP Services aux personnes et vente en espace rural

■ 973 **Apatou**- Maison familiale rurale Mana

■ 973 **Régina** - Maison familiale rurale Régina

BAC PRO Accompagnement, soins et services à la personne option A : à domicile

◆ 973 **Cayenne** - Lycée polyvalent Melkior et Garré

◆ 973 **Kourou** - Lycée polyvalent Elie Castor

◆ 973 **Saint-Laurent-du-Maroni** - Lycée polyvalent Bertène Juminer

BAC PRO Accompagnement, soins et services à la personne option B : en structure

■ 973 **Cayenne** - Lycée Polyvalent Anne-Marie Javouhey

◆ 973 **Cayenne** - Lycée polyvalent Melkior et Garré

◆ 973 **Saint-Laurent-du-Maroni** - Lycée polyvalent Bertène Juminer

BAC PRO Animation - Enfance et personnes agées

◆ 973 **Cayenne** - Lycée polyvalent Melkior et Garré

◆ 973 **Kourou** - Lycée polyvalent Elie Castor

- activités de soutien et d'aide à l'intégration (A1)

◆ 973 **Saint-Laurent-du-Maroni** - Lycée polyvalent Bertène Juminer

- gestion des espaces ouverts au public (G1)

◆ 973 **Saint-Laurent-du-Maroni** - Lycée polyvalent Bertène Juminer

BAC PRO Services aux personnes et aux territoires

■ 973 **Saint-Laurent-du-Maroni** - Ensemble Scolaire Cécile Cheviet

■ 973 **Régina** - Maison familiale rurale Régina

Textile, habillement

CAP Métiers de la mode - vêtement flou

◆ 973 **Cayenne** - Lycée polyvalent Melkior et Garré

◆ 973 **Mana** - Lycée polyvalent Léopold Elfort

CAP Métiers de la mode - vêtement tailleur

◆ 973 **Mana** - Lycée polyvalent Léopold Elfort

BAC PRO Métiers du pressing et de la blanchisserie

◆ 973 **Mana** - Lycée polyvalent Léopold Elfort

BAC PRO Métiers de la mode - vêtements

◆ 973 **Cayenne** - Lycée polyvalent Melkior et Garré

◆ 973 **Mana** - Lycée polyvalent Léopold Elfort

Transport, magasinage

CAP Opérateur/opératrice logistique

◆ 973 **Rémire-Montjoly** - Lycée polyvalent Lama-Prévot

BAC PRO Logistique

◆ 973 **Rémire-Montjoly** - Lycée polyvalent Lama-Prévot

Tu as plus de 16 ans
Tu as quitté l'école sans diplôme
mais tu as envie de réussir...

MISSION DE LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

Des solutions existent !

Pour contacter l'équipe académique :

MLDS- Rectorat de Guyane Troubiran
tél. 0594 27 20 08
mlds973@ac-guyane.fr

académie Guyane éducation nationale

GIP FCIP

l'Europe s'engage pour l'emploi des jeunes avec le Fonds Social Européen

LES ÉTABLISSEMENTS ET LEURS FORMATIONS PAR COMMUNES

Dans les pages suivantes sont indiqués les établissements proposant des diplômes professionnels (CAP, bacs pro) par la voie scolaire (public et privé sous contrat) et par l'apprentissage.
Les établissements sont classés par communes selon l'ordre alphabétique.

LES LYCÉES PUBLICS *(VOIE SCOLAIRE)*

973 Guyane

CAYENNE 97305 Cedex
Lycée polyvalent Melkior et Garré, Route de Montabo, BP 5017
Tél. 0594 29 78 20
https://lpo-melkior-garre.eta.ac-guyane.fr/
Internat garçons-filles
Langues vivantes : anglais, espagnol, portugais

CAP
- Accompagnement éducatif, Petite enfance
- Assistant technique en milieux familial et collectif
- Commercialisation et services en hôtel-café-restaurant
- Cuisine
- Métiers de la mode - vêtement flou
- Production et service en restaurations

BAC PRO
- Accompagnement, soins et services à la personne option A : à domicile
- Accompagnement, soins et services à la personne option B : en structure
-Artisanat et métiers d'arts option marchandisage visuel
- Commercialisation et services en restauration
- Cuisine
- Métiers de la mode - vêtements
- Services de proximité et vie locale

Sections particulières
- Unité localisée pour l'inclusion scolaire : troubles des fonctions cognitives ou mentales
- Sections européennes : anglais, portugais
- Sections internationales : américain, brésilien

CAYENNE 97305 Cedex
Lycée professionnel Jean-Marie Michotte, lycée des métiers de l'automobile, Boulevard de la République, BP 5018
Tél. 0594 28 11 11
https://lp-jean-marie-michotte.eta.ac-guyane.fr/
Langue vivante : anglais

CAP
- Agent de sécurité
- Electricité
- Maintenance des matériels option C matériels d'espaces verts
- Maintenance des véhicules option motocycles
- Maintenance des véhicules option voitures particulières
- Peinture en carrosserie
- Réparation des carrosseries
- Serrurier métallier

BAC PRO
- Maintenance des équipements industriels
- Maintenance des véhicules option A voitures particulières
- Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés
- Systèmes électroniques numériques électronique industrielle embarquée
- Systèmes électroniques numériques télécommunications et réseaux
- Technicien en chaudronnerie industrielle

Sections particulières
- Unité localisée pour l'inclusion scolaire : troubles des fonctions cognitives ou mentales

CAYENNE 97300
Lycée professionnel Max Josephine, Boulevard Voltaire
Tél. 05 94 29 39 95
https://lp-max-josephine.eta.ac-guyane.fr/
Langues vivantes : anglais, espagnol, portugais

CAP
- Employé de commerce multi-spécialités
- Employé de vente spécialisé option A produits alimentaires

BAC PRO
- Métier de l'accueil
- Métiers du Commerce et de la Vente Option A et B
- Gestion-administration

Sections particulières
- Unité localisée pour l'inclusion scolaire : troubles des fonctions cognitives ou mentales

KOUROU 97388
Lycée polyvalent Elie Castor, Rue Edjide Duchesne, BP 803
Tél. 0594 22 36 94
https://lp-elie-castor.eta.ac-guyane.fr/
Internat garçons-filles
Langues vivantes : anglais, créole, espagnol, portugais

CAP
- Accompagnement éducatif, Petite enfance
- Assistant technique en milieux familial et collectif
- Ebéniste
- Employé de commerce multi-spécialités
- Employé de vente spécialisé option B produits d'équipement courant
- Employé de vente spécialisé option C services à la clientèle
- Menuisier installateur
- Monteur en installations sanitaires
- Commercialisation et services en hôtel-café-restaurant

BAC PRO
- Accompagnement, soins et services à la personne option A : à domicile
- Métier de l'accueil
- Métier de la sécurité
- Gestion-administration
- Services de proximité et vie locale
- Technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques
- Technicien du froid et du conditionnement d'air
- Technicien menuisier-agenceur

Sections particulières
- Unité localisée pour l'inclusion scolaire : troubles des fonctions cognitives ou mentales
- Sections européennes : anglais, portugais

MACOURIA 97355
LEGTA de Matiti, PK40, BP 5012
Tél. 05 94 38 76 26
www.epl.guyane.educagri.fr/
Internat garçons-filles

CAPA agricole
- Jardinier paysagiste

BAC PRO
- Agroéquipement
- Conduite et gestion de l'exploitation agricole option systèmes à dominante cultures
- Conduite et gestion de l'exploitation agricole option systèmes à dominante élevage
- Productions horticoles
- Nature-Jardin-Paysage-Forêt, option travaux paysagers

MANA 97360

Lycée polyvalent Léopold Elfort, Terre Rouge
Tél. 05 94 27 80 43
https://lpo-leopold-elfort.eta.ac-guyane.fr/
Internat garçons-filles
Langues vivantes : anglais, espagnol, portugais

CAP

- Agent de développement des activités locales option tourisme
- Agent de développement des activités locales option activités familiales, artisanales et touristiques
- Charcutier-traiteur
- Employé de vente spécialisé option A produits alimentaires
- Employé de vente spécialisé option C serives à la clientèle
- Métiers de la mode - vêtement flou
- Métiers de la mode - vêtement tailleur
-Poissonnier

BAC PRO

- Métier de l'accueil
- Boucher charcutier traiteur
- Métiers du Commerce et de la Vente Option A et B
- Métiers de la mode - vêtements
- Métiers du pressing et de la blanchisserie
- Poissonnier écailler traiteur

Sections particulières

- Unité localisée pour l'inclusion scolaire : troubles des fonctions cognitives ou mentale

MARIPASOULA 97370

Collège Gran Man Difou, Le Bourg
Tél. 0594 37 20 48

CAP

- Agent de développement des activités locales option tourisme
- Assistant technique en milieux familial et collectif
- Maintenance de bâtiments de collectivités

MATOURY 97351

Lycée des métiers du bâtiment, Chemin de La Chaumière , BP 5019
Tél. 0594 35 07 83
Langue vivante : anglais

CAP

- Carreleur mosaïste
- Charpentier bois
- Constructeur en béton armé du bâtiment
- Constructeur en canalisations des travaux publics
- Maçon
- Monteur en installations sanitaires
- Peintre-applicateur de revêtements
- Platrier-plaquiste

BAC PRO

- Aménagement et finition du bâtiment
- Artisanat et métiers d'art option communication visuelle plurimédia
- Techinicien constructeur bois
- Technicien d'études du bâtiment option A : études et économie
- Technicien d'études du bâtiment option B : assistant en architecture
- Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros oeuvre
- Technicien géomètre - topographe

Sections particulières

- Unité localisée pour l'inclusion scolaire : troubles des fonctions cognitives ou mentale
- Section européenne : anglais

RÉMIRE-MONTJOLY 97354

Lycée polyvalent Lama-Prévot,
quartier de moulin à vent
Tél. 05 94 29 35 25
https://lpo-lama-prevot.eta.ac-guyane.fr/
Internat garçons-filles

CAP

- Agent de la qualité de l'eau
- Agent de propreté et d'hygiène
- Opérateur/opératrice logistique
- Propreté de l'environnement urbain-collecte et recyclage

BAC PRO

- Gestion des pollutions et protection de l'environnement
- Hygiène, propreté, stérilisation
- Logistique
- Procédés de la chimie, de l'eau et des papiers-cartons

Section particulière

- Unité localisée pour l'inclusion scolaire : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles de la fonction auditive
- Section européenne : anglais

SAINT-LAURENT-DU-MARONI 97393

Lycée polyvalent Raymond Tarcy, 4001 avenue Gaston Monnerville, BP 142
Tél. 05 94 27 97 96
https://lp-raymond-tarcy.eta.ac-guyane.fr/
Accessibilité handicapés
Langues vivantes : anglais, espagnol, néerlandais

CAP

- Electricien
- Employé de commerce multi-spécialités
- Employé de vente spécialisé option B produits d'équipement courant
- Monteur en installations sanitaires
- Maintenance de bâtiments de collectivités
- Maintenance des matériels option C matériels d'espaces verts
- Maintenance des véhicules option motocycles
- Maintenance des véhicules option voitures particulières
- Peintre-applicateur de revêtements

BAC PRO

- Métier de l'accueil
- Maintenance des véhicules option A voitures particulières
- Maintenance des véhicules option B véhicules transport routier
- Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés
- Technicien d'études du bâtiment option A : études et économie
- Métiers du Commerce et de la Vente Option B

Sections particulières

- Section sportive : foot salle
- Unité localisée pour l'inclusion scolaire : troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages

SAINT-LAURENT-DU-MARONI 97320

Lycée polyvalent Bertène Juminer, Route de Saint-Maurice, BP 57
Tél. 0594 34 22 00
https://lpo-bertene-juminer.eta.ac-guyane.fr/
Internat garçons-filles
Langue vivante : anglais, espagnol, portugais, néerlandais

CAP

- Accompagnant éducatif, Petite enfance
- Carreleur mosaïste
- Charpentier bois
- Commercialisation et services en hôtel-café-restaurant
- Cuisine
- Maçon
- Menuisier fabricant de menuiserie, mobilier et agencement
-Patissier

BAC PRO

- Accompagnement, soins et services à la personne option A : à domicile
- Accompagnement, soins et services à la personne option B : en structure
- Animation - Enfance et personnes agées
- Commercialisation et services en restauration
- Cuisine
- Intervention sur patrimoine bâti
- Technicien constructeur bois
- Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros oeuvre
- Technicien menuisier-agenceur

Section particulière

- Unité localisée pour l'inclusion scolaire : troubles des fonctions cognitives ou mentales

SAINT-LAURENT-DU-MARONI 97320

Lycée polyvalent Lumina Sophie, Chemin des Sables Blancs, BP 112
Tél. 0594 34 09 40
Langue vivante : anglais, espagnol, portugais, néerlandais

https://lpo-lumina-sophie.eta.ac-guyane.fr/

CAP

- Agent de propreté et d'hygiène
- Assistant technique en milieux familial et collectif
- Production et service en restaurations

BAC PRO

- Gestion-administration
- Hygiène, propreté, stérilisation
- Métiers du commerce et de la vente option A animation et gestion de l'espace commercial

Section particulière

- Unité localisée pour l'inclusion scolaire : troubles des fonctions cognitives ou mentales

LES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS SOUS CONTRAT *(VOIE SCOLAIRE)*

973 Guyane

CAYENNE 97328
Lycée Polyvalent Anne-Marie Javouhey, Cité des Manguiers, BP 361
Tél. 05 94 29 64 85

CAP
- Employé de commerce multi-spécialités
- Employé de vente spécialisé option B produits d'équipement courant

BAC PRO
- Accompagnement, soins et services à la personne option B : en structure
- Métier de l'accueil
- Métiers du Commerce et de la Vente Option A et B
- Gestion-administration

APATOU
Maison familiale rurale d'Apatou
Tél. 05 94 34 90 84

CAPA
- Métiers de l'agriculture
- Services aux personnes et vente en espace rural

MANA 97360
Maison familiale rurale du Littoral Ouest, Maison de l'agriculture, BP 56
Tél. 05 94 34 32 55
www.mfr.asso.fr
Internat garçons-filles

CAPA
- Métiers de l'agriculture

BAC PRO A
- Conduite et gestion de l'exploitation agricole option systèmes à dominante cultures

REGINA
Maison familiale rurale de Régina
Tél. 05 94 37 08 73

CAPA
- Métiers de l'agriculture

CAPA
- Service aux personnes et vente en espace rural

BAC PRO A
- Service aux personnes et aux Territoires

SAINT-LAURENT-DU-MARONI 97320
Ensemble scolaire Cécile CHEVIET,
31 allée des citronnelles, BP 65
Tél. 05 94 27 97 13

CAP agricole
- Agricultures des régions chaudes

BAC PRO
- Technicien conseil vente en produits agro-alimentaires
- Services aux personnes et aux territoires

A LES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

(CFA, UFA...)

Vous trouverez dans ces pages les noms et les adresses des CFA (centres de formation d'apprentis), les UFA (unités de formation par apprentissage)...

973 Guyane

CAYENNE 97300
CFA de la Chambre de métiers de la Guyane,
41 Zone Artisanale
Tél. 05 94 29 95 95
www.cfa-guyane.fr/

CAP
- Accompagnement éducatif, Petite enfance
- Coiffure
- Cuisine
- Esthétique, cosmétique, parfumerie
- installateur en froid et conditionnement d'air
- Installateur sanitaire
- Maintenance des véhicules option voitures particulières
- Pâtissier
- Préparation et réalisation d'ouvrages électriques
- Restaurant
- Serrurier métallier

MACOURIA 97355
CFPPA de Matiti, PK40,
BP 5012
Tél. 05 94 38 76 26
www.epl.guyane.educagri.fr/
Internat garçons-filles

CAP agricole
- Agricultures des régions chaudes
- Jardinier paysagiste
- Travaux forestiers

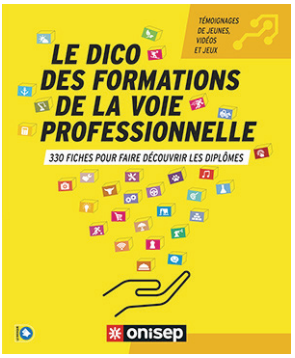

LES FORMATIONS PARTICULIÈRES

LES SECTIONS SPORTIVES SCOLAIRES, LES SECTIONS LINGUISTIQUES, LES ULIS, ...

LES SECTIONS SPORTIVES SCOLAIRES

Une partie des collèges et lycées (généraux et technologiques, ou certains lycées professionnels) proposent des sections sportives scolaires dans des disciplines variées.

Grâce à leurs horaires aménagés, elles permettent de suivre une scolarité normale, tout en ayant 3 à 8 heures de pratique sportive en plus des heures d'éducation physique et sportive obligatoires, d'une pratique en club et au sein de l'UNSS (Union nationale du sport scolaire), et des compétitions. La formation sportive, assurée par des professeurs d'éducation physique et sportive, porte sur : la préparation physique ; le perfectionnement technique et tactique ; la connaissance des règles de la discipline et l'arbitrage ; la découverte de la préparation mentale du joueur de haut niveau.

Un suivi médical est organisé durant toute l'année. Les modalités de sélection varient d'un établissement à l'autre : entretien avec le chef d'établissement, épreuves sportives... Dans tous les cas, l'admission est conditionnée par une pratique sportive régulière, un examen médical et les compétences scolaires. Les dossiers d'inscription sont à retirer dès le 2e trimestre de l'année en cours.

Pour en savoir plus :
- renseignez-vous auprès de votre professeur principal, de votre chef d'établissement ou du psychologue de l'Éducation nationale ;
- contactez la direction des services départementaux de l'Éducation nationale (ex-inspections académiques) du département dans lequel se trouve la section sportive que vous visez.

Athlétisme

- 973 **Kourou** - Lycée Général et Technologique Gaston Monnerville

Rugby

- 973 **Saint-Laurent-du-Maroni** - Lycée polyvalent Léopold Elfort

LES SECTIONS LINGUISTIQUES

Elles regroupent les sections européennes ou de langues orientales, les sections internationales. Pour toutes, un point commun : maîtriser la compréhension, ainsi que l'expression écrite et orale des langues étrangères.

Section européenne de lycée général et technologique

ANGLAIS
- 973 **Cayenne** - Externat Saint-Joseph de Cluny
- **973 Cayenne - Lycée Félix Eboué**
- 973 **Cayenne** - Lycée polyvalent Melkior et Garré
- 973 **Kourou** - Lycée polyvalent Elie Castor
- 973 **Rémire-Montjoly** - Lycée Léon Gontran Damas
- 973 **Rémire-Montjoly** - Lycée polyvalent Lama-Prévot
- 973 **Saint-Laurent-du-Maroni** - Lycée polyvalent Bertène Juminer

ESPAGNOL
- 973 **Cayenne** - Lycée Félix Eboué
- 973 **Cayenne** - Lycée polyvalent Melkior et Garré
- 973 **Kourou** - Lycée Général et Technologique Gaston Monnerville
- 973 **Saint-Laurent-du-Maroni** - Lycée polyvalent Léopold Elfort
- 973 **Saint-Laurent-du-Maroni** - Lycée polyvalent Bertène Juminer

PORTUGAIS
- 973 **Rémire-Montjoly** - Lycée Léon Gontran Damas

Section européenne de lycée professionnel

ANGLAIS
- 973 **Matoury** - Lycée des métiers du bâtiment
- 973 **Kourou** - Lycée polyvalent Elie Castor

Section internationale

AMÉRICAIN
- 973 **Cayenne** - Lycée polyvalent Melkior et Garré

BRÉSILIEN
- 973 **Cayenne** - Lycée polyvalent Melkior et Garré

LES UNITÉS LOCALISÉES POUR L'INCLUSION SCOLAIRE (ULIS)

Les Ulis sont des dispositifs au sein des lycées (généraux et technologiques, et professionnels) qui permettent la scolarisation d' élèves en situation de handicap présentant des troubles compatibles (troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage et des apprentissages, troubles envahissants du développement (dont l'autisme), troubles des fonctions motrices, troubles de la fonction auditive, troubles de la fonction visuelle ou troubles multiples associés (pluri-handicap ou maladies invalidantes).

Troubles de la fonction auditive

- 973 **Rémire-Montjoly** - Lycée polyvalent Lama-Prévot

Troubles des fonctions cognitives ou mentales

- 973 **Cayenne** - Lycée polyvalent Melkior et Garré
- 973 **Cayenne** - Lycée professionnel Jean-Marie Michotte
- 973 **Cayenne** - Lycée professionnel Max Josephine
- 973 **Kourou** - Lycée polyvalent Elie Castor
- 973 **Mana** - Lycée polyvalent Léopold Elfort
- 973 **Matoury** - Lycée des métiers du bâtiment
- 973 **Rémire-Montjoly** - Lycée polyvalent Lama-Prévot
- 973 **Saint-Laurent-du-Maroni** - Lycée polyvalent Raymond Tarcy
- 973 **Saint-Laurent-du-Maroni** - Lycée polyvalent Bertène Juminer
- 973 **Saint-Laurent-du-Maroni** - Lycée polyvalent Lumina Sophie

onisep MON ORIENTATION EN LIGNE.FR

UN SERVICE GRATUIT D'AIDE PERSONNALISÉE

Les conseillers de l'Onisep répondent à vos questions sur les formations, les métiers et l'orientation.

RETROUVEZ AUSSI MONORIENTATIONENLIGNE SUR VOTRE MOBILE ET TÉLÉCHARGEZ L'APPLI

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE | MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

onisep TOUTE L'INFO SUR LES MÉTIERS ET LES FORMATIONS

LES ADRESSES UTILES

LES CENTRES D'INFORMATION ET D'ORIENTATION (CIO)

Les centres d'information et d'orientation (CIO) sont des services publics gratuits de l'Éducation nationale. Ils accueillent tout public à la recherche d'informations et de conseils sur les études, les diplômes, les concours et les professions. On y trouve de la documentation, mais on peut aussi être reçu en entretien avec un psychologue de l'éducation nationale spécialité éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle (psy EN EDO). Chaque CIO travaille également en étroite collaboration avec les établissements publics de son secteur (collèges, lycées et universités) afin d'accompagner les jeunes dans leurs projets scolaires et professionnels. Le CIO assure une fonction d'expertise sur les questions relatives à l'information et à l'orientation pour les établissements privés et les autres organismes de formation situés dans son bassin de formation.

973 Guyane

CAYENNE 97300
Espace Katoury, BP 5013
Rocade de Zéphir
Tél. 05 94 27 21 34
cio.cayenne@ac-guyane.fr

KOUROU 97387 Cedex
Lycée Gaston Monnerville, Rue du Lycée BP 712
Tél. 0594 32 63 29
cio.kourou@ac-guyane.fr

SAINT-LAURENT-DU-MARONI 97320 Cedex
3 rue Albert Sarraut, BP 217
Tél. 05 94 27 98 30
cio.saint-laurent@ac-guyane.fr

LES MAISONS DÉPARTEMENTALES DES PERSONNES HANDICAPÉES (MDPH)

Les MDPH, créées par la loi du 11 février 2005, accueillent, informent et accompagnent les personnes en situation de handicap. C'est la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) qui décide les mesures permettant la compensation du handicap, et les modalités de mise en œuvre du projet personnalisé de scolarisation (PPS).
Voir pages xx et xx.

MDPH DE LA GUYANE
Maison Départementale des Personnes Handicapées
NOVAPARC 7 - BAT G
Rue des Galaxies- BP 35028
97305 Cayenne cedex

Tél. 0594 39 16 80
Fax 0594 37 95 57

mdph-guyane@mdph973.fr

LES AUTRES ADRESSES

Réseau information jeunesse - CAYENNE
4 rue du docteur
Roland Barrat
97300 Cayenne
Tél. 05 94 29 64 50

CSN
Centre du Service National
Quartier de la Madeleine
Bâtiment multi-services
97300 Cayenne
Tél. 05 94 39 71 13

CIRFA
Centre d'information et de recrutement des armées

- Bureau Terre
8, rue Samuel Lubin
97300 CAYENNE
tél. : 05 94 31 12 45

- Bureau Mer
DEGRAD DES CANNES
97354 REMIRE MONTJOLY
Tél. 05 94 39 71 85

- Bureau Air
Base Aérienne 367
97351 MATOURY
Tél. 05 94 35 98 19

Gendarmerie
CAYENNE 97306 Cedex
caserne de la Madeleine,
BP 6005
Tél. 0 820 220 221

RSMA
Régiment du Service Militaire Adapté

- Camp du Tigre
97331 CAYENNE CEDEX
tél. 05 94 30 25 35

- village St Jean 97320
SAINT JEAN DU MARONI
tel. 05 94 34 45 00

Education

CIO
Centre d'Information et d'Orientation
CAYENNE 97300
Espace Katoury, Rocade de Zéphir BP 5013
Tél. 05 94 27 21 34

KOUROU 97387 Cedex
Lycée Gaston Monnerville
Rue du Lycée BP 712
Tél. 0594 32 63 29

SAINT-LAURENT-DU-MARONI
97320 Cedex
3 rue Albert Sarraut, BP 217
Tél. 05 94 27 98 30

RECTORAT
CAYENNE
Chemin Troubiran,
BP 6011
97392 CAYENNE
Cedex 02
Tél. 05 94 27 20 00

MLDS
CAYENNE
Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire
Rectorat - site de Troubiran
Route de Baduel
97306 CAYENNE Cédex
Tél. 05 94 27 20 08

Réseau CANOPEE - CAYENNE
Centre Régional de Documentation Pédagogique - librairie
Bd de la République
97345 CAYENNE
Tel : 05.94.28.91.62

Formation

OPRF CAYENNE
48 Lot Dalmazir
97351 MATOURY
Tél. 05 94 35 59 20

APP - CAYENNE
Atelier de Pédagogie Personnalisée
76, impasse des touloulous
97300 CAYENNE
Tél. 05 94 37 14 10

CFA de la CCIG
ZA Galmot
97300 CAYENNE
Tél. 05 94 29 96 80

CFA DE LA chambre de métiers - CAYENNE
Centre de Formation des Apprentis
Rond-Point Galmot
97300 CAYENNE
Tél . 05 94 29 95 95.
Mel. courrier@cfa.guyane.fr

GRETA
GROUPEMENT D'ÉTABLISSEMENTS PUBLICS D'ENSEIGNEMENT

Greta Centre-Est Guyane
service général
av André Aron 97300
CAYENNE
Tel. 05 94 35 11 68
fax. 05 94 37 87 53

GRETA Ouest
Service Général
1, contre-allée
Boulevard Bellony
97338 Kourou
Tél. 05 94 32 26 15
Mel : gretaouest@ac-guyane.fr

GRETA Ouest
Défi de Saint Laurent du Maroni
8, rue Victor Schoelcher
97320 Saint Laurent du Maroni
Tél. 05 94 34 37 40
Mel : gretaouest@ac-guyane.fr

Information

CRIJ GUYANE
CAYENNE
CENTRE RÉGIONAL D'INFORMATION JEUNESSE DE LA GUYANE
04 rue du Docteur Barrat
BP 1138
97345 CAYENNE CEDEX
Tel. 05 94 29 64 50.
http://www.cij-guyane.com

DRONISEP CAYENNE
Délégation Régionale de l'ONISEP
Rectorat de la Guyane
BP 1143
97345 CAYENNE CEDEX
Tél. 0594 25 58 45

Mission Locale - CAYENNE
MISSION LOCALE REGIONALE DE GUYANE

Siège social : site de Cayenne
Cité N'Zila - Tours Floralies,
97300 Cayenne
Tél. : 0594 31 92 94

Site de Rémire-Montjoly CCAS
5 rue des Frères Farlot,
97354 Remire-Montjoly
Tél. : 0594 31 50 89

Site de St-Laurent-du-Maroni
Rue Paul Eluard
97320 St-Laurent du Maroni
Tél. : 0594 34 10 00

Kourou (CCDS)
Pôle Culturel Médiathèque
Ave de Rue Thomas Guidiglo 97310 Kourou
Tél. : 0594 22 32 90

St Georges de l'Oyapock
(Permanence au Pôle emploi)
Tél. : 0694 40 67 39

Mana
(Permanence au Pôle enfance – Jeunesse)
Tél. : 0694 26 82 75

Iracoubo et Sinnamary
Tél. : 0694 47 31 96

Macouria
(Permanence à Soula et Tonate)
Tel : 0694 02 74 81

Autres institutions

DJSCS
Direction de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale

Cayenne
Route du Tigre,
Tél. 05 94 20 92 00

Pôle emploi
CAYENNE
Siège
Chemin GRANT
97300 CAYENNE
Tél : 39 49

Collectivité territoriale de guyane
CAYENNE
Carrefour Suzini
4179 route de Montabo
BP 47025
97307 CAYENNE Cedex
Tél. : 0594 29 20 20

Aide et Action Sociale
CAYENNE
2 Bis av Léopold Héder
97300 CAYENNE
Tél. 0594 25 53 00
Fax. 0594 25 00 62

L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE EN GUYANE

DES FORMATIONS DE QUALITÉ

POUR CEUX QUI SONT INTÉRESSÉS PAR LA BIODIVERSITÉ ET LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

2nde générale Ecologie, Agronomie, Territoire et Développement Durable (EATDD)

POUR CEUX QUI AIMENT LES ANIMAUX

Bac professionnel Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole (CGEA)

POUR CEUX QUI SONT ATTIRÉS PAR LES PLANTES

Bac professionnel Productions Horticoles (PH)

POUR ÊTRE SALARIÉ ET APPRENDRE L'AGRICULTURE

CAP Agricole Agriculture en Régions Chaudes (ARC)

POUR ÊTRE SALARIÉ ET S'OCCUPER DES ESPACES VERTS

CAP Agricole Jardinier Paysagiste (JP)

POUR ÊTRE SALARIÉ ET ÊTRE EN PLEINE NATURE

CAP Agricole Travaux Forestiers (TF)

AGENDA

07 mars 2020
Journées Porte Ouvertes

EPLEFPA GUYANE MATIITI

www.epl.guyane.educagri.fr

Eplefpa de Guyane - Matiti

Collectivité Territoriale de Guyane

onisep

MON ORIENTATION EN LIGNE.FR

UN SERVICE GRATUIT D'AIDE PERSONNALISÉE

TÉLÉPHONE

TCHAT

MAIL

Les conseillers de l'Onisep répondent à vos questions sur les formations, les métiers et l'orientation.

RETROUVEZ AUSSI MONORIENTATIONENLIGNE SUR VOTRE MOBILE ET TÉLÉCHARGEZ L'APPLI

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

onisep

TOUTE L'INFO SUR LES MÉTIERS ET LES FORMATIONS